Hugolin, pere
Saint Antoine de Padoue et
les Canadiens-français

X
700
6H8

SAINT ANTOINE DE PADOUE

ET LES

CANADIENS-FRANÇAIS

Aperçu historique sur la dévotion à Saint Antoine

dans la

PROVINCE DE QUÉBEC

Par le R. P. HUGOLIN, o. f. m.

QUÉBEC

1911

SAINT ANTOINE DE PADOUE
et les
CANADIENS-FRANÇAIS

OUVRAGES DU PÈRE HUGOLIN, O. F. M.

SI FEMME SAVAIT ! SI FEMME VOULAIT ! — FEMME CONTRE INTEMPÉRANCE. — 72 pages in-12, 8 gravures. *Montréal*, 1907.

AUX JEUNES GENS DE LA CAMPAGNE [Réquisitoire contre les hôtels.] — 16 pages pt in-8. *Montréal*, 1907.

ENTREZ DONC ! — Réponses aux objections qui retiennent hors de la Société de Tempérance. 3e éd. — 32 pages in-12. *Montréal*, 1908.

AU FOND DU VERRE. Histoires d'ivrognes. — 40 pages pt in-8. *Montréal*, 1908.

ALCOOL, FAITS ET CHIFFRES. — Tract de propagande. 4 pp. in-12. *Montréal*, 1908.

HAUT LA CROIX ! ELECTEUR-TEMPÉRANT. — 24 pages in-8. *Montréal*, 1908.

PAR LA LUTTE ET PAR L'AMOUR. — Nouvelle de tempérance. — 48 pages in-12. *Montréal*, 1909.

IF WOMAN KNEW ! IF WOMAN CARED ! — WOMAN AGAINST INTEMPERANCE. — 62 pages in-12, 8 gravures. *Montréal*, 1909.

N'EN BUVONS PLUS ! Histoires de tempérance. — 64 pp. in-8. *Montréal*, 1909.

S'ILS AVAIENT PRÉVU ! Scènes et récits de tempérance. — 131 pages in-8, 8 gravures. *Montréal*, 1909.

LES MANIFESTES ÉLECTORAUX. Comédie de tempérance en trois actes [rôles d'hommes.] — 48 pages in-12. *Montréal*, 1909.

DE L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE A L'ÉCOLE. — 48 pp. in-8. *Montréal*, 1909.

PREMIER CONGRÈS DE TEMPÉRANCE DE MONTRÉAL [1909]. Procès-verbal et travaux. — 142 pages in-8. *Montréal*, 1909.

LETTRE A UN ÉLÈVE SUR L'ABUS DES LIQUEURS ALCOOLIQUES ET DU TABAC. — 8 pages in-18. *Montréal*, 1910.

LETTER TO A PUPIL ON THE USE OF ALCOHOLIC DRINKS AND TOBACCO. — 8 pages in-18. *Montréal*, 1910.

L'IDÉE SPIRITUALISTE ET L'IDÉE MORALE CHEZ LES CHIPPEWAS. Mémoire lu devant le Congrès international des Américanistes tenu à Québec en 1906. — 7 pages grd in-8. *Québec*, 1907.

ECHOS HÉROÏ-COMIQUES DU NAUFRAGE DES ANGLAIS SUR L'ISLE-AUX-ŒUFS EN 1711. — 35 pages in-8. *Québec*, 1910.

BIBLIOGRAPHIE ANTONIENNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. — 76 pages in-8. *Québec*, 1910.

CATALOGUE DE L'EXPOSITION ANTIACOOLIQUE DU PREMIER CONGRÈS DE TEMPÉRANCE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC [1910]. — VIII + 100 pages grd in-8. *Québec*, 1910.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONCERNANT LA TEMPÉRANCE IMPRIMÉS A QUÉBEC ET A LÉVIS DE 1764 A 1910. *Québec*, 1911.

SAINT ANTOINE DE PADOUE ET LES CANADIENS-FRANÇAIS. *Québec*, 1911.

EN PRÉPARATION

LE PÈRE JOSEPH DENIS, PREMIER RÉCOLLET CANADIEN.

SUR LES PAS DES RÉCOLLETS EN ACADIE.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONCERNANT LA TEMPÉRANCE, IMPRIMÉS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

SAINT ANTOINE DE PADOUE

ET LES

CANADIENS-FRANÇAIS

Aperçu historique sur la dévotion à Saint Antoine

dans la

PROVINCE DE QUÉBEC

Par le R. P. HUGOLIN, o. f. m.

QUÉBEC

1911

BX
4700
A6H8

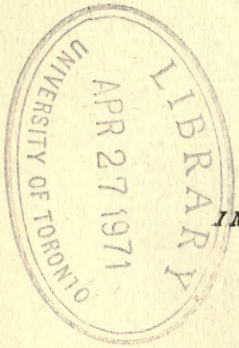

IMPRIMATUR:

Marianopoli, die 17 augusti 1909.

FR. COLUMBANUS-MARIA DREYER, O. F. M.

Min. prov.

IMPRIMATUR:

Marianopoli, die 17 augusti 1909.

† ZOTICUS, ep. Poglensis, V. G.

PREFACE

Saint Antoine a toujours été un saint populaire et universel, et son rôle divin de faiseur de miracles, qu'il n'a cessé de tenir depuis sa glorieuse mort, n'a pas peu contribué sans doute à lui gagner et à lui garder à travers les âges la confiance des fidèles.

Il ne faut donc pas s'étonner que la dévotion au grand Thaumaturge ait dès l'origine été en faveur dans la Nouvelle-France. Transplantée de la mère-patrie sur les bords du Saint-Laurent, entretenue, accrue par les soins des Récollets, frères de saint Antoine, elle n'a cessé de s'épanouir dans le cœur des Canadiens-Français. Les vestiges que nous avons pu en relever justifient notre assertion que la dévotion à saint Antoine a toujours été vivace chez les fidèles de ce pays ; nous voudrions le démontrer.

Notre essai se divise naturellement en deux parties : la dévotion à saint Antoine jusqu'à l'essor nouveau et extraordinaire qui lui fut donné vers 1894 ; ensuite, la dévotion au Saint depuis cette époque.

La reconnaissance nous impose le très agréable devoir de remercier les personnes qui nous ont particulièrement aidé dans la documentation de cet ouvrage : le R. P. Odoric, O. F. M., la Révérende Mère Saint André, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Révérende Mère secrétaire de l'Hôpital-Général de Québec, la Révérende Mère S. Frs.

de Borgia, des Ursulines de Québec, la Révérende Mère Sainte Marguerite, archiviste des Ursulines des Trois-Rivières, la Révérende Mère secrétaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la Révérende Mère Supérieure de l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, M. l'abbé Th. Proulx, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. le chanoine Tessier, curé de Louiseville, M. l'abbé J.-Elz. Bellemare, curé de Baieville, M. l'abbé E.-P. Chouinard, curé de Saint-Paul-de-la-Croix, M. l'abbé François-Ph. Lamontagne, curé de Saint-Antoine-de-Pontbriand.

A une autre personne qui nous a fourni des renseignements très précieux, et qui désire rester inconnue, et généralement à tous ceux qui nous ont aidé, nous adressons également l'expression de notre gratitude.

PREMIÈRE PARTIE

SAINT ANTOINE DE PADOUE

ET LES

CANADIENS-FRANÇAIS

PREMIÈRE PARTIE

Titres d'églises et de paroisses, institutions et œuvres diverses, imprimés, manuscrits, tableaux et statues, neuvaines publiques, etc., autant de monuments qui attestent l'ancienneté du culte antonien au pays.

Il est tout naturel que les Récollets aient eu le culte de saint Antoine en honneur, et qu'ils aient recherché son patronage. On sait que les célèbres voyages de découvertes du père Hennepin et de ses compagnons étaient placés sous la protection de saint Antoine, ainsi qu'il le déclare lui-même : " En remontant ce Fleuve dix ou douze lieües, la Navigation y est interrompue par un Saut, que nous avons appelé de Saint Antoine de Padoüe, lequel nous avions pris pour Patron de nos entreprises. Ce Saut a 50 ou 60 pieds de hauteur, une islette de Roche en forme de pyramide au milieu de sa cheutte. " (1)

(1) *Nouvelle découverte d'un très grand Pays Situé dans l'Amérique* etc. Utrecht, M. DC. XCVII. P. 313. * En 1882, les Etats-Unis célébrèrent par des fêtes grandioses le 200e anniversaire de la découverte des Chutes Saint-Antoine, à Minneapolis.

Les Récollets avaient dédié leur couvent de la Haute-Ville, à Québec, à saint Antoine. Pour pourvoir à cet établissement des Récollets, l'évêque de Québec publia un mandement " leur permettant spécialement comme ils nous l'ont demandé, dit-il, d'exposer le Très-Saint Sacrement aux jours des festes de saint François leur fondateur, de Notre-Dame des Anges et de saint Antoine de Pade leur titulaire. " (1)

Nous trouvons, dans un recueil manuscrit d'ascétisme et de prières qui a appartenu au frère Marc, Récollet, mort à à Saint-Thomas de Montmagny en 1849, des litanies de saint Antoine, probablement en usage chez les Récollets. (2)

Les archives du Séminaire de Québec conservent aussi une petite feuille manuscrite en parchemin, dont le contenu nous révèle que cette feuille était à l'usage d'un récollet du couvent de Québec. D'un côté est le *Tota pulchra es* noté, de l'autre le *Si quæris*. Sans doute, alors comme aujourd'hui, dans les couvents franciscains, on faisait chaque samedi la procession du *Tota pulchra es*, à laquelle on chantait en outre, au couvent de saint Antoine, le *Si quæris*, en l'honneur du saint patron.

Le patronage de saint Antoine que les Récollets invoquaient sur leurs entreprises et sur leur maison de Québec, ils eurent à cœur de l'étendre sur nombre de paroisses nou-

(1) Mandement de Mgr de Saint-Vallier pour l'établissement du couvent des Récollets à la Haute-Ville, en date du 4 septembre 1692. Archives de l'Archevêché de Québec, *Registre* A.

(2) Le recueil, composé de deux cahiers, l'un de 94 pages, l'autre de 68 pages [celui-ci avec des pages vides], mesure 6"6 × 4"1 pouces et porte le nom du « F. Marc, Récollet. 1786. »

velles qu'ils furent appelés à fonder et à desservir. C'est ainsi que plusieurs des plus anciennes paroisses du pays, d'abord desservies par les Récollets, ont pour titulaire saint Antoine. Ce sont : La Baie-du-Febvre, aujourd'hui Baieville, Lavaltrie, Louiseville et Saint-Antoine-de-Tilly. Seize paroisses et missions en tout, dans la province de Québec, ont pour titulaire saint Antoine de Padoue. Ce sont, outre les sus-nommées, Longueuil, Saint-Antoine-de-Richelieu, Bienville, Saint-Antoine [paroisse de Montréal], Pontbriand, l'Ile-aux-Grues, Lennoxville, Perkins' Mills, et les missions d'Escuminac, du Gros-Morne, Saint-Antoine des Bois-Francs et Saint-Antoine des Squattecks.

L'histoire antonienne de la Baie-du-Febvre est fort intéressante. La voici :

Champlain, dont le père s'appelait Antoine, avait donné le nom de Saint-Antoine à la rivière actuelle de Saint-François, comme le prouve une carte dressée par le père de la Nouvelle-France. (1)

Une autre carte dressée quelques années plus tard, en 1643, et que l'on trouve dans la relation des Jésuites de cette année, (2) indique aussi cette rivière sous le nom de " R. de S. Anthoine. " Le nom de la rivière s'étendit au pays limitrophe ainsi qu'à la baie voisine ; le nom de Baie de Saint-Antoine apparaît en effet sur deux cartes

(1) Cette carte n'est pas dans les *Œuvres de Champlain*, édition Laverdière. Il n'est pas sans intérêt de noter que Champlain baptisa aussi du nom de Saint-Antoine une rivière de l'Acadie, aux environs de Port-Royal. (*Œuvres*, Ed. Laverdière, III, p. 18, carte de Port-Royal).

(2) Cette carte a pour titre : « Description de la Nouvelle-France, 1643. *A Paris, chez Jean Boisseau, enlumineur du Roy, etc.* »

de la fin du XVIIe siècle. (1) A cette époque, vers 1686, furent bâties les chapelles de Saint-Antoine et de Saint-François. Celle-ci, élevée à l'embouchure de la rivière, fut probablement cause que le nom de la rivière fut changé en celui de Saint-François ; mais le nom primitif demeura attaché au pays voisin. La chapelle de Saint-Antoine, desservie dès l'origine par les Récollets des Trois-Rivières, fut le noyau des deux paroisses de la Baie Saint-Antoine ou Baie du Febvre (2) [depuis quelques années Baieville] et de Nicolet. C'est vers 1703 que ces deux endroits furent érigés en paroisses, le premier sous le vocable de Saint-Antoine-de-Pade. Dans l'église de cette paroisse, et peut-être déjà dans la chapelle primitive, le saint titulaire était représenté par une peinture, devenue la propriété du docteur Lahaye, de Baieville, qui la conserve comme une précieuse relique.

En 1755, on installa dans l'église un nouveau tableau du

(1) *Recueil de cartes, plans et vues relatifs aux Etats-Unis et au Canada, 1651-1731, reproduits d'après les originaux manuscrits et inédits etc, exposés à la Bibliothèque Nationale (de Paris) à l'occasion du 4e centenaire de la découverte de l'Amérique, sous la direction de A. L. Pinart.* Paris, 1893. Carte générale des paroisses et missions, etc ; Carte des côtes habitées du Canada. Le Séminaire de Nicolet possède un exemplaire de ce superbe et dispendieux album.

(2) Le fondateur de cette paroisse fut Jacques Lefebvre. Il ne conserva le nom patronymique de Lefebvre qu'à l'aîné de ses enfants, suivant la coutume de ce temps-là ; aux cadets il imposa divers noms tirés de sa seigneurie. L'un d'eux, Jean-Baptiste, prit le nom de Lefebvre dit *Saint-Antoine*, en l'honneur du patron de la paroisse. Ce Saint Antoine mourut sans postérité, et par suite le nom de cette famille disparut avec lui. En revanche, les prénoms d'Antoine, d'Antonio, d'Antoinette, que nos pères transformaient en *Tétenne*, *Toinon*, *Toinette* etc., sont très en vogue à la Baie-du-Febvre et l'ont été de tout temps.

saint patron, représentant le Saint recevant l'enfant Jésus des mains de sa divine Mère. Cette peinture est, paraît-il, un chef-d'œuvre ; malheureusement la signature de l'auteur n'est plus visible.

En 1905, une nouvelle église, à la façade ornée d'une grande statue de saint Antoine en métal doré, fut bénite à la Baie-du-Febvre. Pour attirer sur les travaux de construction la protection de saint Antoine, on avait semé à profusion dans le béton des statuettes du Saint. Tout, du reste, dans ce beau monument de style romano-byzantin, rappelle saint Antoine et prêche sa dévotion : les armes de la famille de Bouillon et les paroles du bref reproduites dans les arcatures ; les six vitraux qui racontent la vie du Thaumaturge ; l'inscription " *Sancte Antoni, ora pro nobis,* " multipliée dans les caissons de la voûte, etc.

La dévotion des fidèles de cette paroisse envers saint Antoine est très vive et antique. Les plus anciennes redditions de comptes de la fabrique [la plus ancienne est de 1734] mentionnent en recettes l'item " offrandes des fidèles, " que M. l'abbé Bellemare, le curé actuel, croit être au saint Patron.

L'église possède depuis près de 75 ans une grande statue de saint Antoine portant l'Enfant Jésus. Elle est en plâtre et pleine, et reproduit ce que l'on tient être la vraie effigie du Thaumaturge, en son église de Padoue. Cette statue a toujours été l'objet d'un culte bien cher aux fidèles de la Baie-du-Febvre ; ils y font brûler constamment des cierges.

La solennité du saint Patron y a toujours été célébrée avec beaucoup d'éclat, ainsi que le témoigne le plus ancien coutumier, qui malheureusement ne remonte qu'à 1854. En outre, les fidèles font chanter fréquemment des messes au

Thaumaturge, et le 13 juin, jour de sa fête, il y en a toujours deux. On ne s'étonnera pas que l'œuvre du pain soit établie dans cette paroisse ; elle y est si populaire que non seulement elle permet de donner la subsistance à plusieurs familles de la localité, mais encore elle fournit un excédent annuel d'aumônes dont bénéficie l'Hôtel-Dieu de Nicolet.

Ajoutons enfin que l'église de la Baie-du-Febvre possède plusieurs reliques de saint Antoine. Ces reliques, avec beaucoup d'autres, furent apportées d'Italie, en 1900, par M. l'abbé Bellemare, à l'exception du petit reliquaire de saint Antoine, qui fut donné à la paroisse en 1885 par feu l'abbé Luc Désilets.

Les reliques antoniennes apportées d'Italie étaient conservées à Spolète, dans le trésor de Pietro Ercolani, héritier d'un curé qui les tenait lui-même de papes qui résidèrent dans cette ville. (1) Voici la liste de ces reliques :

1) Parcelle d'os.

2) Morceau du voile de soie dans lequel furent enveloppés les ossements de saint Antoine.

3) Autre parcelle d'os ; relique insigne mesurant près de quatre lignes de diamètre.

4) Morceau de la tunique du Saint, mesurant environ deux pouces de largeur.

Ces deux dernières reliques sont renfermées dans un ostensoir, les deux autres dans un petit reliquaire.

Voilà, pour le culte antonien à la Baie-du-Febvre. Nous aurons l'occasion, au cours de cet ouvrage, de faire l'historique de la dévotion à saint Antoine dans quelques autres

(1) Abbé J.-Elz. Bellemare : *Catalogue des Reliques de l'Eglise de Saint-Antoine de la Baie du Febvre.* Montréal, 1907.

TABLEAU DE SAINT ANTOINE,
CHAPELLE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC. *(P. 22.)*

paroisses ou missions dédiées au Thaumaturge ; mais pour plusieurs d'entre elles, la documentation est nulle.

Seize paroisses ou missions dans la seule Province de Québec, avons-nous dit, ont saint Antoine de Padoue pour titulaire. (1)

Nous ne croyons pas qu'aucun autre saint, si ce n'est Notre Dame, saint Joseph et sainte Anne, soit titulaire d'aussi nombreuses paroisses dans notre pays. C'est un fait bien significatif.

Outre les paroisses, ce sont encore des institutions et des associations qui se fondent sous le patronage du grand Thaumaturge. Pour ne parler ici que des plus anciennes, nommons l'Hospice Saint-Antoine, fondé en 1860, à Montréal, au N° 24, rue Labelle, par M. Olivier Berthelet, et béni le 13 juin 1861, par Mgr Bourget. Cet hospice était " destiné à recevoir tous les rebuts de la société. " Il eut pendant plusieurs années pour directeur M. l'abbé Bélanger, " frère hospitalier de Saint Antoine," assisté de " cinq novices du même Ordre. " (2)

En septembre 1863 fut fondée " l'Association des Dames de charité " pour " l'entretien des infortunés de l'Hospice Saint-Antoine. " C'était un ouvroir qui se réunissait tous les lundis, à une heure de l'après-midi, pour la couture. (3)

Il existait aussi à Montréal il y a quelque cinquante ans une association ouvrière sous le vocable de Saint Antoine.

(1) La chapelle de la Seigneurie de Lachèvrotière avait pour titulaire saint Antoine de Padoue. (Cf. Registres du Cap-Santé, 2 janvier 1704). La paroisse formée de cette seigneurie n'a pas conservé ce titulaire à son église.

(2) *Annuaire de Ville-Marie*, 1ère Partie, p. 90. L'annuaire ajoute plusieurs détails intéressants sur cet établissement.

(3) *Annuaire de Ville-Marie*, p. 100.

Cette association, fondée en 1856 par Messire Picard, prêtre de Saint-Sulpice, était une société de secours mutuels qui n'admettait dans son sein que des personnes de "la classe travaillante ou mercantile, (toute classe professionnelle exceptée)."

Saint Antoine était invoqué à l'ouverture et à la clôture de toutes les réunions. L'article 8 des règlements publiés en 1863 porte que " tout membre qui n'a pas payé sa contribution pour la messe de Saint Antoine, deux mois après la fête patronale, n'a pas droit aux bénéfices et est suspendu d'un mois après avoir payé." L'article 17, 3° prévoit que " tous les membres doivent assister à ce devoir religieux [la messe le jour de la Saint Antoine] sous peine d'une amende de deux chelins et six deniers."

La septième conférence de Saint-Vincent-de-Paul fondée dans l'ordre des dates à Montréal fut la conférence Saint-Antoine, établie le 10 juillet 1853. (1)

En 1836, à l'angle des rues Saint-Bonaventure et Sainte-Marguerite, à Montréal, l'externat Saint-Antoine, dirigé par des religieuses, donnait l'instruction aux enfants. (2)

La paroisse Saint-Antoine de Montréal doit son nom à l'ancien faubourg du même nom, connu dès avant 1800. Dans ce faubourg, en 1799, fut ouvert le cimetière Saint-Antoine, qui fut le lieu des sépultures pour la ville de Montréal jusqu'à l'ouverture du cimetière de la Côte-des-Neiges en 1854. (3)

L'importante rue Saint-Antoine à Montréal est contemporaine sans doute du faubourg. Québec, Les Trois-Rivièe-

(1) *Annuaire de Ville-Marie*, p. 94.

(2) *Annuaire de Ville-Marie*, p. 45.

(3) *Annuaire de Ville-Marie*, p. 362.

res, Saint-Hyacinthe, etc. ont également d'anciennes rues Saint-Antoine.

De la paroisse Saint-Antoine est né le quartier Saint-Antoine, district électoral pour les Parlements et pour l'Hôtel-de-Ville. Enfin, la Côte Saint-Antoine complète la liste des antiques possessions territoriales de notre Thaumaturge à Montréal.

Près de Sorel, saint Antoine a donné son nom, à une époque fort reculée, à l'Ile Dupas. Des actes de 1701, 1705 et 1706 en font foi. (1) A ce sujet, M. Huguet-Latour fait les réflexions suivantes : " Ainsi ce n'est pas seulement lorsque l'île Saint-Ignace fut réunie en paroisse à l'île Dupas, que celle-ci prit le nom de Saint-Antoine ; elle était ainsi nommée avant qu'il y eût une église ; elles reçurent peut-être leurs noms en même temps ; toujours ce fut une belle idée de placer ces deux îles, les plus considérables de toutes celles qui sont situées à l'entrée du lac Saint-Pierre, sous l'invocation des patrons des deux maisons religieuses qui avaient envoyé les premiers missionnaires en Canada. Elles avaient, ce semble, par ce trait de ressemblance, un certain droit d'être réunies en une seule paroisse ; ce fut, de plus, un prêtre de Saint-Sulpice qui en commença la desserte. Toutes ces considérations contribuent à rehausser davantage, à nos yeux, la paroisse de l'Ile Dupas, car on est toujours fier de son nom et de ses ancêtres, et on a raison de l'être, quand ils sont honorables. " (2)

D'excellents témoins de la dévotion de nos pères à saint

(1) *Annuaire de Ville-Marie.* Histoire de la paroisse de la Visitation de l'Ile Dupas, p. 25.

(2) *Annuaire de Ville-Marie,* ibid., p. 25.

Antoine, ce sont les tableaux et les statues d'une époque reculée, dont quelques-uns ont été conservés jusqu'à nos jours. Mentionnons-en quelques-uns.

Parmi les tableaux, plusieurs furent apportés de France par M. l'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins, prêtre français que la Révolution exila sur nos rives. Ce prêtre se fit suivre d'un grand nombre de tableaux, dont il raconte lui-même la provenance dans une lettre : " Toutes les églises de France avaient été pillées, du temps de Robespierre, en 1793, par des milliers de fripons. Des spéculateurs avaient collectionné un nombre infini de tableaux volés. Un de ces hommes fit banqueroute : sa collection fut vendue par autorité de justice. Je me rendis à l'encan, les tableaux étaient en piles dans une cour à Paris ; c'était une montagne de tableaux. Cette montagne me fut adjugée pour presque rien, comparativement à sa valeur réelle.

" Quelques jours plus tard, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, grand connaisseur, m'ordonne de faire transporter chez lui, à Lyon, ma collection. Il en achète quelques-uns et me remet le reste : c'est ce que vous avez reçu au Canada. Ils furent acquis par le séminaire de Québec, la cathédrale de Québec, l'église de Saint-Michel de Bellechasse, de Saint-Antoine de Tilly, et quelques autres églises du Canada. " (1)

Un Saint Antoine de cette collection fut acheté par la Fabrique de Saint-Antoine de Tilly, en 1811, en même temps que quatre autres tableaux, parmi lesquels la Stigmatisation de saint François d'Assise.

(1) Cité par M. P.-G. Roy, dans sa monographie de *Saint-Antoine de Tilly*. Lévis, 1902. P. 11.

De la même provenance est le Saint Antoine de l'église de Saint-Henri de Lauzon. "Il représente dans une seule composition originale la vision de l'Enfant Jésus par les deux grands saints populaires, François d'Assise et Antoine de Padoue. Saint Antoine de Padoue, revêtu de l'habit de l'ordre des frères mineurs, est agenouillé et tient un livre ouvert sur lequel l'Enfant Jésus est debout. Saint François d'Assise contemple cette scène avec ravissement. La Vierge est assise sur des nuages, au milieu d'une gloire d'anges. L'un joue de la viole, un autre la couronne, un troisième lui apporte des fleurs. A l'arrière scène, on aperçoit un moine qui interrompt tout à coup sa lecture et regarde le ciel en se couvrant les yeux de sa main comme s'ils étaient éblouis par tant de lumière." (1)

De ce tableau il a été fait deux très belles copies par les religieuses du Bon Pasteur de Québec. De ces peintures l'une orne un des murs de l'évêché de Québec, l'autre se trouve dans l'église de Saint-Michel de Bellechasse. La même religieuse a aussi copié le fameux saint Antoine de Murillo pour la chapelle Saint-Joseph, dans la Basilique de Québec.

(1) J.-Edm. Roy. *La Seigneurie de Lauzon*, t. 2, p. 209. Ce tableau est daté de 1663 et signé Guy de Hallé, écrit M. Roy. Or, la liste des tableaux envoyés au Canada par l'abbé Desjardins et préparée par l'expéditeur lui-même, assigne comme auteur à cette peinture l'artiste Vignon. La publication de la liste de l'abbé Desjardins, dans l'*Action Sociale* du 21 oct. 1909, appela, le 28 oct. suivant, dans le même journal, sous la signature autorisée du recteur de l'Université Laval, M l'abbé Amédée Gosselin, une série d'observations, d'où il ressort que les noms d'auteurs, attribués par l'abbé Desjardins à ses tableaux, ne sont pas toujours authentiques. Serait-ce le cas pour le tableau de Saint-Henri? Peut être bien, et l'auteur véritable de cette peinture serait, comme l'écrit M. Roy, Guy de Hallé.

d'Antoine avec l'Enfant-Dieu. Saint Antoine y est représenté avec l'habit de récollet. Le tombeau de l'autel est fermé par un panneau, sur lequel est sculpté et peint le même sujet. Le divin Enfant est suspendu au cou de son serviteur, qui tient dans sa main droite un lis ; à la gauche du Saint, un prie-Dieu, sur lequel est un livre ouvert ; auprès du prie-Dieu, taillée dans la muraille, une tablette où reposent deux livres ; suspendue à la muraille, une croix ; enfin, à la droite du Saint, s'ouvre une grande fenêtre, par où l'on aperçoit le bleu du ciel. Le sculpteur a évidemment voulu représenter la pauvre cellule du Thaumaturge.

A la Procure de la Maison-mère des Sœurs de la Charité, à Montréal, on conserve aussi un ancien tableau de saint Antoine, fort détérioré, dont une note annexée fait connaître la provenance : " Ce tableau vient d'une Demoiselle Vitré qui reconnaît avoir été préservée d'un incendie en priant Saint Antoine de prendre soin de sa maison, lorsqu'elle fuyait le sinistre sans avoir eu le temps de n'en rien sauver. Cette maison en bois demeura intacte. Etant entrée pour sauver quelques objets, on voulut sans doute prendre ce tableau, mais on n'en enleva que le cadre, la toile demeura suspendue sur le mur jusqu'après l'incendie. — Montréal, 1770. "

Chez les mêmes sœurs de la Charité, se trouvaient aussi deux statues en bois de saint François et de saint Antoine. Ces statues furent gracieusement données aux Pères Franciscains de Montréal en 1907. A cette occasion, la *Revue du Tiers-Ordre* [1907, p. 116] publia sur ces statues une notice historique, dont nous extrayons ce qui revient à notre sujet : " La première [statue] représente le Séraphique Père plus que grandeur naturelle, avec le capuce raide et encadrant la

tête que portaient autrefois les Récollets. La statue de saint Antoine est plus petite et représente naturellement l'apparition de l'Enfant Jésus qui vient caresser son ami. La tenue du Saint est assez raide ; celle de l'Enfant-Jésus pareillement : si l'on ne savait l'histoire, on pourrait, en le voyant lever la main, se tromper sur le sens de son geste. Mais l'inexpérience de l'artiste s'explique. D'après les traditions des Sœurs, les deux statues ont été taillées dans le bois brut par les Iroquois (1) pour décorer l'ancienne église des Récollets. En 1760, lors de la conquête anglaise, alors que l'autorité s'empara de l'église pour en faire le temple protestant, les Récollets chassés du lieu saint profané confièrent les deux statues à la Rvde Mère d'Youville qui vivait encore. Les filles de la vénérable fondatrice les entourèrent d'une vénération respectueuse. Lorsque l'Hôpital Général de la rue Dorchester remplaça la vieille maison située en ville et devenue trop petite pour rester la maison-mère du grand Institut, les statues suivirent les Sœurs et furent installées à la tribune de l'Eglise. C'est là que saint François et saint Antoine, tout rajeunis sous une couche de peinture fraîche, recevaient les fréquentes visites de tout le personnel de la maison. Les pauvres surtout, les vieillards et les affligés aimaient à les venir prier, leur demandaient des faveurs et apprenaient du Patriarche des Pauvres à aimer ou du moins à supporter leurs souffrances et leur pauvreté.

"Or, depuis le mois d'octobre les pauvres cherchent en

(1) Ce ne sont pas seulement les Iroquois qui auraient connu et vénéré saint Antoine. Le R. P. Pacifique, O. M. C., de Sainte-Anne de-Restigouche, nous assure que les Micmacs, dont il possède parfaitement l'histoire et les traditions, connaissaient bien saint Antoine, pour lequel ils ont toujours conservé au moins le culte du souvenir et une grande vénération. — Note de l'auteur.

vain leurs deux saints amis à la tribune de leur église. Attirés sans doute par le voisinage si proche de leurs frères et enfants, ils sont revenus au milieu d'eux revivre la vie d'autrefois, avant 1760. Ce fut une grande joie parmi les Frères quand les deux statues firent leur apparition dans le cloître, mais chez les Sœurs Grises qui les virent partir, ce fut, pour les pauvres surtout, un grand deuil et un pénible sacrifice ; saint François saura compenser cela. "

En 1909, un nouveau don d'une semblable statue en bois de saint Antoine était fait aux Franciscains de Montréal. Cette statue vient-elle des Récollets ? C'est probable, et nous croirions assez volontiers qu'elle ornait la façade de leur église. Toujours est-il qu'elle fut livrée vers 1847 par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Prévost, à M. Pierre Benjamin Desroches, pour qu'il la brûlât. On ne savait qu'en faire. M. Desroches préféra la rafraîchir et la conserver. Il la donna, 32 ans plus tard, à sa petite fille Mde Bourgeaut, qui la garda pieusement comme une relique jusqu'à sa mort, et alors la légua à notre couvent de Montréal. Ajoutons que M. Prévost, ayant vu la vieille statue dans sa toilette neuve, fut si content qu'elle n'eût pas été détruite, qu'il paya lui-même et la peinture et le travail du peintre !

Il nous faut encore mentionner une statuette que l'on peut voir à la Procure de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Cette statuette est aussi ancienne, semble-t-il, que la maison, qui la possédait et la vénérait, en tout cas, dès avant 1792, puisque la relique porte des traces de l'incendie qui en 1792 dévora l'Hôtel-Dieu. C'est une œuvre vraiment artistique ; détail curieux, saint Antoine est représenté les pieds chaussés.

Cette petite statue — elle ne mesure qu'un pied et demi

— a toujours été l'objet d'une grande vénération chez les Hospitalières de Saint-Joseph, et cette dévotion se rattache au culte que ces bonnes religieuses ont de temps immémorial voué à saint Antoine, culte qui leur a valu les faveurs les plus signalées, comme nous le tenons de source autorisée. De tout temps, pour ainsi dire, la communauté de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph s'est préparée à la fête du Thaumaturge par les pieux exercices des Neuf Mardis, et la communion le jour de la fête du Saint y est générale et des plus ferventes. Cette dévotion est passée par le canal de la maison-mère dans les diverses fondations qui sont issues d'elle, ce qui démontre que la dévotion à saint Antoine est pour ainsi dire un patrimoine de l'Institut.

Signalons aussi en passant la grande statue de saint Antoine érigée, par la générosité des fidèles du quartier Saint-Antoine de Montréal, au-dessus de la façade de la cathédrale de cette ville.

Ces reliques du passé — tableaux et statues — nous rappellent éloquemment l'ancienneté du culte antonien au pays. Mais si l'on peut affirmer que les communautés religieuses sont les gardiennes sûres des traditions pieuses, les témoignages qu'elles nous offrent de leur dévotion antique à saint Antoine sont l'écho le plus éloquent qu'il se puisse entendre de la dévotion de nos pères au thaumaturge franciscain.

Déjà les Sœurs de la Charité et les Hospitalières de Montréal nous ont appris leur culte traditionnel à notre Saint. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et leurs élèves ont de tout temps eu le même culte au Thaumaturge, non seulement dans la maison-mère, mais dans toutes leurs nombreuses maisons. Ajoutons que la Congré-

gation est affiliée à la Pieuse Union fondée en l'honneur du Thaumaturge franciscain. (1)

Descendons maintenant vers Québec, en interrogeant sur notre chemin les Ursulines des Trois-Rivières. Elles nous répondent, par la bouche de la Révérende Mère Marguerite-Marie, leur distinguée archiviste : " Le culte de saint Antoine a *toujours* été en honneur dans notre communauté. Un corridor — celui des cellules des anciennes religieuses — lui est dédié. Le bon saint y a sa statue toujours fleurie et souvent illuminée. Tous les ans, une neuvaine solennelle se fait par la communauté, les neuf jours qui précèdent le 13 juin. Ce jour-là, on chante un salut. Nous avons plusieurs images de saint Antoine .. " (2)

Un détail relevé dans le journal tenu aux Trois-Rivières par le notaire Badeaux durant l'invasion américaine de 1775-76, (3) nous montre que cette dévotion n'était pas confinée au monastère, mais que celui-ci était bien dans l'expression de sa piété, l'écho de la piété populaire. Le journal nous apprend en effet que le 13 juin 1775, une messe fut célébrée — comme elle l'était sans doute tous les ans — dans l'église des Récollets.

C'était la dernière fois que la fête de saint Antoine était célébrée dans son église. L'année suivante, 1776, les Récollets, dont les autorités anglaises voulaient la disparition, quittaient les Trois-Rivières, et désormais leur église, d'abord vacante après leur départ, servira en 1790 de salle

(1) Lettres de la Révérende Mère Saint Marcel à l'auteur, en date du 12 octobre et du 10 novembre 1910.

(2) Lettre du 30 décembre 1909.

(3) Publié par l'abbé Verreau. *Montréal*, 1873. Page 165.

d'audience pour la Cour établie aux Trois-Rivières, puis sera affectée, en 1795, au culte protestant.

Nous arrivons à Québec, où les Ursulines nous rendent un témoignage aussi consolant que leurs sœurs des Trois-Rivières. "Nos plus anciennes Mères, nous écrit la Mère Saint François de Borgia, nous disent qu'il a toujours existé au monastère, à l'intérieur du cloître, un petit autel dédié à saint Antoine, et que la piété des religieuses envers ce grand thaumaturge se plaît à entretenir avec un soin jaloux. Cela nous donne à penser que cette dévotion existe de longue date dans notre communauté. Qui sait si les premiers Récollets ne l'ont pas inspirée à nos anciennes Mères ? La semence jeté dans le sillon aurait fructifié dans la suite des temps, et nous serions les héritières de la tendre piété de nos vénérables devancières.

"Le 13 juin, chaque année, au petit autel du Saint, dans notre avant-chœur, nous avons en son honneur un salut, qui consiste dans le chant de l'hymne de la fête, avec des invocations et le *Laudate*. Tous les mardis, la relique du Saint est exposée à ce même autel et environnée de fleurs ; des lampes votives brûlent devant la statue et le tableau de saint Antoine, à diverses intentions. "(1)

Nous avons pu voir, lors d'une visite à l'intérieur du monastère, en août 1910, l'autel et le tableau dont il est question dans cette lettre. L'autel est ancien, et le tableau qui le domine — une toile de maître — est plus ancien encore. On n'en connaît malheureusement ni la provenance, ni l'auteur. Les archives du monastère sont muettes sur ces détails, ou plutôt, elles mentionnent seulement que le tableau est d'un artiste inconnu.

(1) Lettre du 24 août 1909.

Le culte de saint Antoine à l'Hôpital Général de Québec est non moins traditionnel que chez les Ursulines, et nous pouvons écrire avec assurance que les Récollets ne sont pas étrangers à ce culte au Thaumaturge franciscain parmi les religieuses de l'Hôpital Général, dont ils furent les confesseurs durant de longues années, de 1713 à 1743, et de 1747 à 1748. Voici ce que nous écrit la Révérende Mère Secrétaire, à la date du 18 juin 1910.

"Dès le début de la fondation de notre monastère [en 1694], ce grand thaumaturge a eu une place de choix dans les affections de nos chères devancières ; place que nous tenons à honneur de maintenir encore aujourd'hui.

"Nous possédons, dans l'enclos de notre maison, un autel, à lui dédié, dès 1737. Cet autel renferme un tableau du Saint, devant lequel tous les ans, le 13 juin, nous chantons un salut et récitons quelques prières.

"La statue de saint Antoine est aussi exposée dans une niche creusée cette même année 1737, dans un des murs du cloître, côté extérieur.

"Pendant plusieurs années, le *Si quæris* a été récité tous les mardis, et la tradition nous rapporte que les grâces particulières obtenues par l'intercession de saint Antoine, pour n'être pas éclatantes par leur grandeur, le sont bien certainement par leur nombre··· Laissez-moi vous relater un trait lequel, je suis sûre, ne manquera pas de vous intéresser. Une de nos bonnes sœurs converses, disparue de nos rangs, professait un culte spécial à saint Antoine. Pendant longtemps elle fut occupée au jardin. Soupirait-elle après un changement de température, soit pour le retour du beau temps, soit pour une pluie bienfaisante, notre sœur Sainte Croix exposait au grand jour un ancien tableau de saint

Antoine, cruellement *massacré*, vous n'en doutez pas, par les intempéries des saisons, et nous ne craignons pas d'affirmer que, pour l'ordinaire, elle était merveilleusement exaucée. Quelqu'une avait-elle perdu un objet, notre bonne sœur en était vite informée, et après quelques invocations au Saint, la chose était infailliblement retrouvée.

"Nous possédons encore ce tableau, qu'à l'exemple de leur confiante devancière nos sœurs jardinières d'aujour d'hui ont en particulière affection.

"Le nom de saint Antoine a toujours été porté dans notre communauté, et nous aimons à compter ce grand privilégié du ciel au nombre de nos puissants protecteurs."

Mais c'est à l'Hôtel-Dieu que nous trouverons plus profond encore le culte traditionnel de saint Antoine. Ici nous suivons d'un pied sûr les traces de la dévotion des fidèles eux-mêmes au Thaumaturge.

L'église des Récollets de Québec était le sanctuaire de la dévotion publique à saint Antoine. L'église ayant été incendiée en 1796, le Saint n'avait donc plus d'autel public à Québec, lorsque la construction de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, commencée le 22 mai 1800 et consacrée le 29 septembre 1803, permit à l'évêque, Mgr Plessis, d'accord avec les religieuses, de rendre un autel au Thaumaturge et de lui assurer le culte que réclamait la piété des fidèles.

Déjà l'Hôtel-Dieu possédait et il possède encore un petit oratoire intérieur dédié à saint Antoine. Dans cet oratoire sont deux anciennes statuettes, l'une en bois, de saint François d'Assise, l'autre en pierre, de saint Antoine, ainsi qu'une relique du Thaumaturge. Cet oratoire existe probablement depuis 1757, selon la Révérende Mère Saint André, archiviste de la maison.

Quoi qu'il en soit, le 8 juin 1804, la supérieure de l'Hôtel-Dieu, la Révérende Mère Sainte Claire, écrivait à l'évêque : " Monseigneur, ayant aujourd'hui proposée [sic] à notre communauté l'établissement de fête [sic] de Saint Antoine chez nous, toutes la souhaite [sic] avec ardeur et se joignent conséquemment à moi pour priervotre Grandeu d'acorder son approbation à cet effet, le tems étant trop cours [sic] d'ici a mercredy pour espérer un sermon cette année, nous nous bornons à demander une grand messe, vespres et salut du Saint Sacrement ; notre premier devoir en reconnaissance de la faveur que nous sollicitons sera de conserver constamment le souvenir que [sic] nous vous en serons redevables, et c'est de quoi je vous prie Monseigneur d'être parfaitement convaincu ainsi que du respect profond avec lequel j'ai l'honneur d'être etc. " (1)

Le lendemain, 9 juin, Mgr Plessis répondait :

" Ma Révérende Mère, je suis flatté que vos idées rencontrent les miennes. J'avais déjà pensé que l'on pourrait renouveler dans votre Eglise la dévotion de saint Antoine interrompue depuis l'incendie des Récollets, et je me proposais de passer hier chez vous pour vous proposer la chose. Les occupations du jour m'en ayant privé, votre lettre y a suppléé à propos. Je permets donc que l'on célèbre désormais dans votre Eglise la fête de saint Antoine de Pade avec grand'messe, vêpres solennelles, complies et salut, et le sermon quand il pourra avoir lieu. La seule observation que je fasse, est que quand cette fête arrivera le dimanche ou un jour de fête publique, on aura soin que la messe s'y chante au plus tard à 7 heures, afin de ne gêner aucune-

(1) Archives de l'Archevêché de Québec. Carton de l'Hôtel-Dieu.

STATUE DE SAINT ANTOINE,

QUI AURAIT ÉTÉ TAILLÉE PAR LES IROQUOIS. *(P. 25.)*

ment l'office de la Cathédrale. Vous conserverez cette lettre dans vos archives. " (1)

L'évêque dit expressément dans cette lettre qu'il veut *renouveler*, dans la nouvelle église, *la dévotion de saint Antoine interrompue depuis l'incendie des Récollets*. Précieux témoignage de la persistance de la dévotion populaire au bon Saint.

Vingt-quatre ans plus tard, en 1828, Mgr Panet, successeur de Mgr Plessis, répondant à quelques doutes soumis par la supérieure de l'Hôtel-Dieu, la Révérende mère Saint Antoine, (2) touchant la translation et le degré de solennité liturgique de la fête de saint Antoine, lui écrivait le 8 octobre : " Comme la fête de saint Antoine est une fête particulière à votre église, la grand'Messe et les Vêpres doivent être solennelles, c'est-à-dire de première classe. La sonnerie doit être conséquemment la même que celle des fêtes de première solennité. " (3)

Le 4 mars 1804, le Souverain Pontife Pie VII accorda une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous les fidèles qui visiteraient l'église de l'Hôtel-Dieu, en la fête de saint Antoine, aux conditions ordinaires. L'indulgence fut publiée le 30 septembre de la même année.

Comme il arrivait parfois que la fête était transférée, on eut des inquiétudes au sujet du gain de l'indulgence. L'évêque de Québec, par la lettre citée plus haut, dissipa ces inquiétudes : " Rien n'empêche, écrit-il, de gagner l'indulgence le jour de la translation même, parce que N. S. Père

(1) Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

(2) Lettres du 26 et du 28 septembre 1828. Archives de l'Archevêché de Québec. Carton de l'Hôtel-Dieu.

(3) Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

le Pape Pie VII a décidé le 19 mai 1822 pour le Diocèse de Québec que toutes les fois qu'une fête portant indulgence serait transférée, l'indulgence serait pareillement transférée. Ainsi voilà qui vous mettra à l'aise pour l'avenir sur cet article. "

M. Antoine Robert, du Séminaire de Québec, probablement par dévotion à son saint patron, contribua beaucoup à la restauration du culte de saint Antoine à l'Hôtel-Dieu. C'est à ses prières que fut accordée l'indulgence de la fête. Il donna en outre l'autel de saint Antoine et le tableau qui le surmonte. (1) Cet autel (2) viendrait-il de l'église des Récollets, ainsi que le tableau ?

Toujours est-il que le sanctuaire qui abrita cet autel et son tableau fut, durant près d'un siècle, comme le centre de la dévotion à saint Antoine à Québec, jusqu'au jour où le Thaumaturge eut de nouveau une église à lui, dans la vieille cité. Nous voulons parler de l'église des Franciscaines. Une statue de saint Antoine destinée à cette future église fut bénite, en la chapelle des Franciscaines, le 13 juin 1896. Cette statue était offerte par les religieuses de l'Hôtel-Dieu " pour accomplir une promesse sacrée, et en reconnaissance d'une faveur insigne obtenue par l'intercession de saint Antoine. " Le don de la statue était accompagné d'une lettre de la supérieure de l'Hôtel-Dieu, la Révérende Mère Saint Eugène, à la supérieure des Franciscaines,

(1) La conformité rigoureuse de ce tableau avec une gravure éditée chez C. Letaille, à Paris, dont un exemplaire est conservé à l'Hôtel-Dieu de Québec, nous permet d'identifier le tableau ; c'est un original ou une copie du peintre C. Ferrus.

(2) Les deux autres autels de la chapelle de l'Hôtel-Dieu sont copiés sur celui de saint Antoine.

la Révérende Mère Marie Charité de Jésus, dans laquelle il était délicatement dit que " émules de la générosité de de leurs Pères, les Chanoines de Saint Augustin, qui, au XIIIe siècle, cédaient au grand François d'Assise le trésor de leur Ordre, saint Antoine de Padoue... les Chanoinesses de Saint Augustin, de Québec, adressent aux dignes Filles de saint François d'Assise, vers la fin du XIXe siècle, la glorieuse effigie de l'illustre Thaumaturge, qu'elles sont heureuses de pouvoir aussi nommer leur frère en Notre-Seigneur. " Après avoir rappelé l'origine du culte antonien à l'Hôtel-Dieu, la Mère Saint Eugène ajoute : " Chaque année, depuis cette époque, nous avons célébré religieusement la fête de saint Antoine de Padoue. (1) Qu'il est édifiant, ma Révérende Mère, qu'il est touchant même, de voir en cette solennité, nos Canadiens si profondément religieux assister aux divins offices et couronner les exercices d'un si beau jour par la vénération des reliques du bon saint Antoine !

" Nous prévoyons facilement que désormais, le 13 juin, la foule se portera dans votre temple magnifique plutôt que dans notre humble sanctuaire, et nous nous en réjouissons avec vous devant Dieu. Nous en faisons volontiers le sacrifice en votre faveur, heureuses d'avoir perpétué jusqu'à nos jours, dans Québec, par un culte public, cette dévotion si chère à nos ancêtres — mais de même qu'en mémoire de leur union à saint Antoine et à l'Ordre franciscain, les Chanoines de Coïmbre envoient chaque année, à Olivarès, un de leurs religieux, pour faire le panégyrique de cet illus-

(1) Tous les ans, le dimanche qui précède le 13 juin, la fête de saint Antoine à l'Hôtel-Dieu était annoncée aux fidèles au prône dans les trois églises principales de Québec.

tre Saint, de même, tout en continuant à célébrer ici sa fête, nous désirons que, chez vous, notre humble famille religieuse demeure à ses pieds, dans un cœur de métal, où chacune des sœurs inscrira son nom, et que je vous ferai parvenir ensuite... " (1)

La réponse de la supérieure des Franciscaines à cette lettre est aussi charmante, et empreinte de la charité la plus vive à l'égard des Hospitalières : " Veuillez croire, ma Révérende Mère, qu'en accueillant avec bonheur un don qui nous est offert d'un si grand cœur, nous nous sentons vivement encouragées par votre pieux exemple à faire aimer et vénérer davantage celui que vos Pères spirituels, les Chanoines de Saint Augustin, avaient cédé avec tant de désintéressement au Pauvre d'Assise, mais qui est resté, à juste droit, comme la propriété commune de votre Ordre et du nôtre. Saint Antoine sera donc un nouveau et bien doux lien entre les filles de Saint Augustin et celles de Saint François. " (2)

Le 15 juin suivant, la Supérieure Générale des Franciscaines, à Rome, obtenait du Souverain Pontife la bénédiction papale pour les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, " en reconnaissance de toutes les bontés qu'elles ont eues pour les Franciscaines Missionnaires de Marie et en particulier pour le don d'une statue qu'elles ont envoyée pour le sanctuaire de l'Institut à Québec. " (3)

Ne quittons pas l'Hôtel-Dieu sans avoir encore puisé dans ses archives un fait des plus curieux. Il y a là un vieux

(1) Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Lettre du 24 avril 1896.

(2) Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Lettre de la Révérende Mère Charité, en date du 1er mai 1896.

(3) Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. La supplique est sur parchemin.

manuscrit qui contient la " Liste des pales faites et distribuées à différentes églises par la Révérende Mère Sainte Hélène et toutes accompagnées de prières composées par elle. " (1) La Mère Duplessis de Sainte Hélène envoya, de 1717 à 1758, deux cent vingt-deux pales à différentes églises du pays, dont quatre à des églises dédiées à saint Antoine, savoir : le 6 juin 1722, à Tilly ; le 7 novembre 1730, à l'Ile-aux-Grues ; le 31 août 1751, à la Rivière-Chambly ; le 28 septembre de la même année, à la Rivière-du-Loup [Louiseville]. On aimera peut-être à connaître la prière qui accompagnait l'envoi de la pale destinée à Saint-Antoine-de-Tilly. La voici :

" Grand Saint qui avez été une des plus éclatantes lumières et une des plus fermes colonnes de l'ordre du Séraphique Saint François, puisque vous avez éclairé une infinité de villes et de provinces en éclairant avec un succès miraculeux la doctrine de Jésus-Christ et que vous luy avez acquis un nombre prodigieux d'âmes que vous avez converties, allumez encore votre zèle pour lui gagner entièrement

(1) Le manuscrit contient 68 pages, et mesure en pouces 7 × 4½. Il est de la Mère Sainte Hélène, mais le titre est d'une main récente.

Le 3 novembre 1752, la Mère Sainte Hélène, envoyant une pale à quelqu'un, lui écrit : « Ci-joint une pièce de mon ouvrage que je vous prie de donner à quelque église ou chapelle que vous affectionnez ou qui vous appartiendra. J'ai depuis longtemps la dévotion de faire de ces pales qui servent à couvrir le calice ; j'en ai déjà donné cent quatre-vingt dix-neuf. Je fais cela presque dans des moments perdus, puisque c'est au réfectoire. Comme je mange assez vite et que je suis servie une des premières, j'ai toujours fini avant les autres, et en attendant, je tire de ma poche un petit portefeuille où j'ai tout ce qui m'est nécessaire pour travailler. Je fais quelquefois fort peu de points ; d'autres un peu davantage, et peu à peu j'en fais six ou sept par an, et je m'en défais à mesure qu'elles sont achevées. » (Archives de l'Hôtel-Dieu.)

nos cœurs qui lui sont déjà consacrés, et faites-nous trouver des moyens sûrs et efficaces pour avancer dans la perfection. Souvenez-vous de l'ardeur avec laquelle vous vous employâtes autrefois pour soutenir la régularité de votre Ordre, et ne dédaignez pas de demander à Dieu pour nous qu'il nous fasse croître de jour en jour dans toutes les vertus propres de notre état, qu'il nous anime de l'esprit de notre institut, afin qu'ayant parfaitement accomply en ce monde les deux grands commandements, nous puissions recevoir en l'autre l'abondante récompence que Dieu réserve à ceux qui auront gardé exactement sa loy. Ainsi soit-il. "

Parmi les dévotions antoniennes il y en a eu de tout temps deux très célèbres : le *Si quæris* et le *Bref*. En 1712 on voit les religieuses de l'Hôpital Général de Québec s'engager " à chanter tous les jours à la suite de la messe conventuelle l'hymne *O gloriosa* (chère à saint Antoine), avec l'antienne *Si quæris miracula* en l'honneur de saint Antoine de Padoue ", pour la conservation de Mgr de Saint Vallier leur fondateur. (1)

Le *bref* également était bien connu des pieux fidèles. L'histoire nous a conservé le récit d'un miracle éclatant arrivé en 1708 par la vertu du *bref*, à l'intercession d'un récollet du Canada, le Père Bonaventure Eyslon. (2) C'est

(1) *Monseigneur de Saint Vallier et l'Hôpital Général*, p. 16.

(2) Le P. Bonaventure était anglais, et n'appartenait probablement pas à la Province des Récollets de Saint Denis, de qui relevait la Mission du Canada. Nous relevons ses traces au Canada au Cap-Santé, en 1706, et à Chambly, en 1707 et 1708. Dans les actes rédigés par lui à Chambly il s'intitule « aumônier des troupes du Fort de Chambly » et il signe « Récollet anglais. » L'abbé Bois a consigné, dans ses notes, plusieurs détails sur ce récollet, mais nous n'en avons pu vérifier l'exactitude, aussi les taisons nous.

le sauvetage du vaisseau l'*Afriquain* (1) qui faisait voile du Canada pour la France à l'automne de 1708.

Les pièces authentiques de ce fait — au nombre de quatre — furent publiées dans le *Mercure Galant*, livraison de janvier 1709. Nous en reproduirons deux. La première est le récit, par le second pilote — celui du premier pilote est moins détaillé — du danger auquel échappa l'équipage.

" Aujourd'hui, samedi quinzième [de décembre], environ les une heure après midy, nous pilote sur le vaisseau du Roy L'*Afriquain*, ayant atéré (2) à Groix (3) d'un beau temps, espérant de faire route pour la Rochelle, le vent s'estant changé de la part du sud gros vent, nous étions environ à quatre lieues de Groix, qui nous jetoit du nord-est quart de nord à Belle-Isle (4) à l'est, environ cinq lieues gros vent, et ne pouvant nous relever de terre, nous voyant acculés à la coste, et dérivant sur Glevan, nous nous mîmes à onze heures du soir tout à fait à terre, et ayant dérivé sur la Gument nous fûmes contraints de virer de bord pour tascher de nous élever ; mais le vent continuant toujours à venter, nous résolûmes de nous vouer à Saint Antoine de Padoue, pour nous mettre sous sa protection, afin que le Seigneur nous voulût favoriser d'un peu de beau temps, nous nous mîmes tous à faire notre prière, et particulièrement le R. P. Bona-

(1) Le vaisseau se trouve mentionné dans plusieurs documents. Il ne faut pas le confondre avec la frégate l'*Africaine*, qui fit naufrage, en 1822, à l'île de Sable. L'*Afriquain* fit encore des voyages au Canada. Le 8 septembre 1710 il arriva à Québec, sous le commandement de M. de Marigny. (Annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 191).

(2) Arriver de la haute mer dans le voisinage de la terre et la reconnaître. Le mot français est *atterri*.

(3) Ile française en face de la côte du Morbihan.

(4) Ile en face de Quiberon (même département).

venture qui, après bien des prières, prit quatre morceaux de papier sur lesquels étaient écrits ces paroles qui contiennent la bénédiction de Saint Antoine de Padoue, qui sont *Ecce crux Domini, fugite partes adversæ ; vicit Leo de tribu Juda, radix David, alleluia, alleluia.* (1) Et de plus, il ajouta : Grand Saint Antoine de Padoue, exaucez nos prières et nos vœux ; et il les jeta à la mer avec plusieurs autres de mêmes inscriptions, et incontinent le Seigneur nous favorisa d'un beau temps par l'entremise de Saint Antoine, qui voulut bien s'employer pour nous afin de faire voir son pouvoir auprès du Seigneur ; le vent s'étant rangé de la part du ouest-sud-ouest, cela nous porta au large, et au jour nous nous trouvâmes bien environ à six lieues de Groix ; nous arrivâmes pour reconnaître la terre et pour entrer au Port-Louis, où nous avons fait dire une messe avec toutes les cérémonies, suivie du *Te Deum*, en action de grâces, où le capitaine et beaucoup d'autres ont fait leurs dévotions : lequel je certifie le présent acte véritable. Ainsi signé ; Ch. Gaultier, second pilote.

" Je certifie, P. Bonaventure Eyslon, aumônier du vaisseau du Roy l'*Afriquain*, que les certificats cy-dessus sont conformes aux originaux ; en foy de quoy j'ai signé, P. Bonaventure Eyslon, Récolet anglois, missionnaire de Canada et aumônier dudit vaisseau. "

L'autre pièce est le procès-verbal de l'accomplissement du vœu formulé par l'équipage en détresse.

" Aujourd'hui, dix-huitième de décembre de l'an mil sept

(1) « Voici la croix du Seigneur ! Fuyez, hordes ennemies ! Il a vaincu, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, alleluia ! » A ceux qui réciteront cet exorcisme, le pape Léon XIII a accordé une indulgence de 100 jours (21 mai 1892).

cens huit, entre dix et onze heures du matin, a esté acquitté dans la chapelle de Saint Charles des Récolets du Port-Louis, (1) devant l'image de Saint Antoine de Padoue, un vœu fait au Seigneur sous l'intercession dudit Saint, dans un péril évident où s'est trouvé le vaisseau du Roy l'*Afriquain*, commandé par M. de la Grange, officier, lequel dit navire, immédiatement après ledit vœu fait, s'est trouvé par un miracle manifeste délivré du danger évident où il estoit, sans autre secours que celuy du ciel, que les officiers ont réclamé par l'intercession de Saint Antoine et qui leur a esté accordé d'une façon sensible ; en reconnaissance de quoy ils ont fait la sainte communion à la Post-commune de la grande messe, qui a esté chantée par le R. P. Bonaventure Eyslon, Récolet anglois, missionnaire de Canada, et aumosnier sur ledit navire l'*Afriquain*, après une exhortation touchante et édifiante à eux faite par le vénérable P. Gratien Raoul, Gardien du couvent des Récolets du Port-Louis, suivie du *Te Deum* ; lequel a esté, messieurs les officiers et autres du susnommé vaisseau l'*Afriquain* ont jugé à propos de signer pour servir de monument à leur dévotion, et en conséquence d'y joindre un acte authentique du danger où ils se sont trouvés, pour faire éclater la gloire du Saint dont les mérites ont obtenu de Dieu leur délivrance, ce qu'ils avouent et signent le jour et an que dessus. " Suivent les signatures.

Le souvenir du sauvetage d'un autre vaisseau, le *Saint Esprit*, de Québec, par un miracle de saint Antoine, est perpétué par un ex-voto que l'on peut voir dans la chapelle

(1) Actuellement chef-lieu de canton dans le département du Morbihan ; c'est dans ce même département que se trouve le célèbre sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray.

commémorative du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. N'était-il pas juste que le Saint aux miracles eût son ex-voto dans l'église de Sainte-Anne, au sanctuaire des miracles ? C'est un tableau offert par l'équipage sauvé des flots. L'équipage est représenté faisant un vœu à Sainte Anne et à Saint Antoine. A la partie supérieure du tableau on voit d'un côté, Sainte Anne, et de l'autre Saint Antoine à genoux sur un nuage, les mains jointes dans une ardente supplication. (1)

On ne doute pas que saint Antoine n'ait eu ses panégyristes dans l'Eglise canadienne. Les archives du Séminaire de Québec conservent un discours sur notre Saint ; rien n'en fait connaître l'orateur, ni la date ; il est très ancien, tout au moins du XVIIIe. Aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, nous trouvons, au tome IV des sermons manuscrits de l'abbé Joseph de la Colombière, deux panégyriques de saint Antoine. Le premier de ces panégyriques contient un passage très intéressant sur saint Antoine et les objets perdus. Le second fut prêché dans une paroisse dédiée au Thaumaturge ; cela paraît clairement d'après le texte même du discours. (2)

(1) Cf. *Guide du Pèlerin et du Visiteur à la Bonne Sainte-Anne*, 1904. p. 59.

(2) *Sermons prêchés tant à Québec qu'à Montréal et autres lieux de Canada Par Messire Joseph de la Colombière Grand chantre, et Vicaire Général du diocèse de Québec et conseiller au Conseil Supérieur de la même ville.* Le recueil comprend six tomes, mesurant en pouces 9 × 7. Nous relevons dans cette œuvre oratoire quelques autres discours sur des sujets franciscains. Au tome II : deux sermons sur Notre-Dame des Anges, pour le jour de la Portioncule : au tome IV, deux panégyriques de saint Pascal « dont on commence à célébrer la fête » ; un panégyrique de saint Louis, roi de France, tertiaire ; un autre de saint Jean de Capistran ; un sermon « pour la fête du Cordon de saint François » ; un panégyrique de saint François d'Assise.

Nous avons sous les yeux la copie d'un panégyrique du grand Thaumaturge, prononcé en 1782. Le manuscrit original en est conservé aux archives des Ursulines des Trois-Rivières. Il a pour titre : *Saint Antoine, 1782.* Au verso de la dernière page on lit : *Saint Antoine 28 pages.* Il est réuni à d'autres sermons que la tradition donne comme venant des derniers Jésuites résidant au pays, vers 1870. On ne connaît du reste pas l'auteur de ce panégyrique; c'est peut-être l'abbé Calonne, qui fut aumônier des Ursulines des Trois-Rivières. (1)

L'orateur a pris pour texte ces paroles de l'Ecriture : *Paravit cor suum ut investigaret legem Dei et faceret et doceret in Israël præceptum et judicium* : Il disposa son cœur à la recherche de la loi du Seigneur, il pratiqua et enseigna dans Israël ses préceptes et ses ordonnances. (Esdras, I, ch. 7).

Selon la méthode pompeuse et scolastique du temps, l'orateur annonce ainsi son plan : " Mais pour me renfermer dans quelque chose de précis en considérant la vie d'Antoine, je ramène à trois idées toutes simples, tout le sujet de son éloge. C'est que dans sa plus pure innocence, il pratiqua toujours la pénitence la plus austère, 1ère réflexion ; c'est qu'à la charité la plus agissante, il joignit la plus haute contemplation, 2e réflexion ; c'est enfin qu'avec la patience la plus éprouvée, il sçut allier le zèle le plus généreux. "

L'un des premiers ouvrages imprimés à Montréal fut un

(1) Lettre de la Révérende Mère Sainte Marguerite, archiviste des Ursulines des Trois-Rivières, à l'auteur, en date du 10 janvier 1910. — Le recueil de ces sermons fut légué par Mgr Plessis à M. le Grand Vicaire Loranger, qui fut aumônier des Ursulines de 1850 à 1857.

livre de dévotion à saint Antoine ; indice très sûr de la popularité du culte antonien à cette époque. Cet opuscule, anonyme, est le premier imprimé antonien connu de la Nouvelle-France. C'est la première édition canadienne, remaniée, d'un ouvrage français publié pour la première fois en 1692, à Rouen, et qui a pour auteur le Père Récollet Alexis du Monceaux, prédicateur et confesseur de la Province de Saint Antoine en Artois. L'édition canadienne ne porte pas le même titre que l'édition française. (1) Voici le titre de l'édition canadienne : *Exercice très dévot envers Saint Antoine de Padoue le thaumaturge, de l'Ordre Séraphique de Saint Frauçois. Avec un petit recueil de quelques principaux miracles. A Montréal ; Chez F. Mesplet et C. Berger, imprimeurs et libraires. 1777.* (2)

Si cet opuscule répondait à la dévotion des fidèles à saint

(1) L'édition de Rouen a pour titre : Abrégé de la vie de Saint Antoine de Padoue, avec des réflexions Pieuses. Et prières pour cultiver la dévotion envers ce grand Saint. Ipse est arca Testamenti Greg. IX. Bullæ Canon. *A Rouen, Ph. P. Cabut, Imprimeur Libraire, rüe du Bec.* Avec permission. — L'Hôtel-Dieu de Québec possède un exemplaire de cet ouvrage.

(2) Mesplet vint de Philadelphie à Montréal en 1776 pour y exercer sa profession d'imprimeur, et fut le premier imprimeur de cette ville. En 1776 il y publia trois ouvrages ; en 1777 au moins cinq, parmi lesquels l'*Exercice très dévot.* Cet ouvrage, de VIII (s. p.) + 88 pp., mesure en pouces 4"5 × 2"6. Il est aujourd'hui très rare. A la mort de Mesplet en 1794, l'inventaire alors dressé accusait en magasin un stock de 740 *Exercice.* Dans une vente des effets de Mesplet par le bailli, après saisie en 1785, nous relevons la mention d'imprimés antoniens que nous ne connaissons pas autrement, savoir : « Quarante brochures neuvaines de Saint Antoine » vendues au sieur Huet, et « sept cent Saint Antoine, en feuilles, » vendus au sieur Desautels. Serait-ce autre chose que l'*Exercice très dévot* ? C'est possible. *Cf.* l'étude sur Mesplet par M. R. W. Mc Lachlan, publiée dans les *Mémoires de la Société Royale* de 1906. Nous donnons hors texte le *fac-simile* du titre de ce rarissime opuscule.

Antoine, il n'a pas dû lui-même peu contribuer à l'augmenter. Il est écrit en effet avec beaucoup d'onction, et met en grande lumière les vertus et la puissance du Thaumaturge. " Ce petit livre, dit la préface, ne contient autre chose que l'Office et quelques dévotes Oraisons au nombre de neuf à l'honneur de Saint Antoine, et qui pourront servir à chaque jour d'une Neuvaine, ensuite l'origine de ces Neuvaines, et un recueil de quelques Miracles arrivés depuis l'an 1617, en faveur de ceux qui y auront été assidus, avec une Instruction pour s'en bien acquitter, mériter les bonnes grâces du Saint, l'avoir pour Avocat et obtenir ce qu'on espère de Dieu par son entremise ". Plusieurs pages, et des plus belles, sont consacrées à relater " Les saintes correspondances du grand serviteur de Dieu le révérend père Bernard Colnago Jésuiste ; Lors qu'il vivoit en terre avec Saint Antoine de Padoue là triomphant au Ciel, au fait des Guérisons, et des Recouvremens. " Cette relation débute comme suit :

" *Voici le Parangon de tous les vrais dévots et favoris de* SAINT ANTOINE ; c'est *le R. P. Bernard Colnago de la compagnie de Jésus ;* qui en a tellement mérité l'amitié par un grand témoignage de la sienne, que je ne sçai ce que je dois plus admirer, ou la singulière confiance que *Bernard* avoit à ce Saint, ou la courtoisie familière et presque domestique de ce Saint *à* l'endroit d'un homme mortel. "

Cet opuscule a eu cinq éditions canadiennes ; quatre à Montréal, en 1777, 1813, 1843 [deux éditions], une à Québec en 1804. (1) Il est à remarquer que l'édition québécoise

(1) Nous connaissons 6 exemplaires existants de l'édition de 1777, 5 de l'édition de 1813, deux de l'édition de 1804. L'édition de Thomas Carey de 1843 est moins rare. Cf. notre *Bibliographie Antonienne*, Québec, 1910. Depuis la publi-

coïncide avec l'établissement de la dévotion publique à saint Antoine à l'Hôtel-Dieu de Québec.

L'année même de l'apparition de la dernière édition de l'*Exercice très-dévot*, à Montréal, Mgr Bourget établissait dans son diocèse la neuvaine publique à saint Antoine, par une circulaire à son clergé, en date du 28 novembre 1843 :

"Je suis autorisé, par le même indult [du Souverain Pontife, touchant les Quarante-Heures, en date du 16 juillet 1843] à établir dans mon diocèse, la neuvaine en l'honneur de saint Antoine de Padoue, avec une indulgence plénière à gagner par chacun des fidèles un jour quelconque de la dite neuvaine, pourvu qu'il se confesse, qu'il communie, qu'il visite l'église où se fait la neuvaine, et qu'il prie suivant l'intention du Souverain Pontife. Les malades, ou autres personnes légitimement empêchées d'aller aux églises, pourront gagner la dite indulgence en communiant et en faisant les autres choses prescrites. *Le peuple de ce pays ayant déjà une grande confiance et dévotion dans ce Saint*, il sera facile d'établir la susdite neuvaine en son honneur en plusieurs endroits."

Pour répondre aux besoins et à la piété des fidèles dans le diocèse de Montréal à la suite de l'établissement de cette neuvaine, on imprima en 1846 un nouvel opuscule intitulé : *Neuvaine en l'honneur de Saint Antoine de Padoue.* (1) La *Neuvaine* porte l'approbation de Mgr Bourget, qui

cation de ce dernier ouvrage nous avons découvert une autre édition de 1843. En voici le titre : Exercice / tres devot envers / St. Antoine / de Padoue, / le thaumaturge / de l'ordre / Seraphique de St. François, / Avec un petit recueil de quelques / principaux Miracles. / Montreal : / imprime'e et publie'e [sic] / par / Rolland & Thompson. / 1843. / VIII + 120 pp. in-32. 4"2 × 2"5 pouces.

(1) Montréal. De l'imprimerie de Louis Perrault, rue Saint-Vincent.

en recommande l'usage à tous les fidèles de son diocèse.

L'impulsion donnée par l'évêque de Montréal à la dévotion à saint Antoine ne se ralentit pas. On en a la preuve dans le passage suivant d'un article publié trente ans plus tard dans une revue pieuse de Montréal :

"Rien n'est plus populaire que ce Saint [saint Antoine de Padoue] : sa fête qui tombe le 13 juin, est célébrée en une foule de pays, à Rome en particulier dans l'église des Portugais, avec une solennité extraordinaire. Ici [au Canada] il partage avec le Séraphique Patriarche, le grand Saint François d'Assise, les honneurs des hommages et de la confiance on peut dire des peuples entiers. La fête de ces deux grands Saints est précédée d'une neuvaine préparatoire de prières, et le jour de la solennité il y a messe spéciale avec bénédiction du Saint Sacrement le soir à la Chapelle de la Congrégation des Hommes autrefois aux Récollets, rue Notre-Dame, aujourd'hui à Notre-Dame des Anges, au coin de la rue Lagauchetière et Chenneville... [Ici l'auteur rappelle la coutume *généralement répandue* d'invoquer saint Antoine pour retrouver les choses perdues]... A l'occasion de cette neuvaine qui s'ouvre le 4 du présent mois, et de cette fête prochaine, nous avons pensé intéresser nos lecteurs en donnant, d'après la Vie des Saints du P. Giry, un petit abrégé de la sienne..." [Cette vie abrégée se continue sur deux numéros de la revue]. (1)

A la même époque, en 1871, la dévotion à saint Antoine dans la région de Québec, aussi vivace qu'à Montréal, nécessitait également la publication d'une *Neuvaine en l'honneur de Saint Antoine de Padoue avec sa vie et ses*

(1) *Le Messager de la Foi et des Bonnes œuvres.* Montréal, 1874. 6 juin. No. 10, p. 78.

miracles, suivie des prières du matin et du soir, etc. (1) Cet ouvrage a été réimprimé en 1895, à Lévis, au moment de la recrudescence de la dévotion au Thaumaturge franciscain.

Tels sont les vestiges que nous avons pu relever de la dévotion de nos frères à saint Antoine depuis les premiers temps de la colonie jusqu'en 1894, année qui ouvre une ère nouvelle de cette dévotion, tant par l'extension extraordinaire qu'elle a prise depuis lors, que pour l'éclat et les caractères particuliers qu'elle revêt depuis cette date. Ces vestiges suffisent à nous révéler l'antique dévotion des Canadiens au grand Thaumaturge. Aussi, *Le Trifluvien*, journal des Trois-Rivières, écrivait-il fort justement, à la date du 26 mars 1895, les lignes suivantes à l'occasion de l'établissement de l'Œuvre du Pain à l'Hôpital des Trois-Rivières et dans tout le diocèse :

" Sur la terre du Canada, la dévotion à saint Antoine de Padoue n'est pas nouvelle. Le nom du grand Thaumaturge y est très populaire. Les Récollets, qui furent les premiers missionnaires du pays, avaient su inspirer à la population canadienne une grande confiance envers cet illustre saint de la grande famille de saint François. Seule, la bonne sainte Anne reçoit, en ce pays, des hommages plus enthousiastes ; seule, elle opère un plus grand nombre de prodiges. Dans les campagnes surtout, le nom de saint Antoine fut toujours invoqué avec une foi vraiment naïve. Comme un précieux héritage, cette dévotion, encouragée par l'Eglise,

(1) Québec. De l'imprimerie de C. Darveau. 256 pp. in-32. Cet ouvrage a été enregistré par l'abbé H.-R. Casgrain. Nous en inférons qu'il doit en être l'auteur, avec d'autant plus de probabilité qu'il est également l'auteur d'un autre livre de piété, les *Légendes de Saint Joseph*, aussi anonyme.

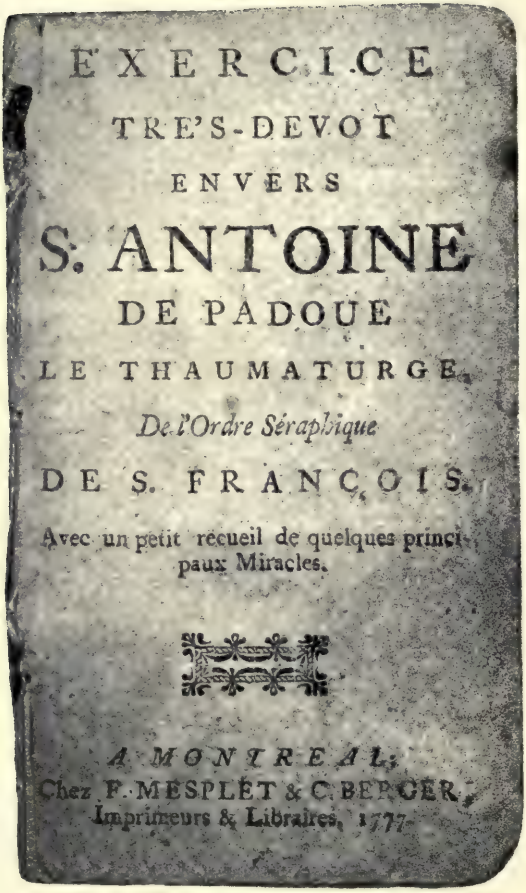

EXERCICE
TRE'S-DEVOT
ENVERS
S. ANTOINE
DE PADOUE
LE THAUMATURGE,
De l'Ordre Séraphique
DE S. FRANÇOIS.
Avec un petit recueil de quelques principaux Miracles.

A MONTREAL,
Chez F. MESPLET & C. BERGER,
Imprimeurs & Libraires, 1777.

PAGE-TITRE, GRANDEUR EXACTE,
DU PREMIER OUVRAGE ANTONIEN IMPRIMÉ
AU CANADA. *(P. 44.)*

fut religieusement transmise de génération en génération. Aussi, c'est avec un véritable bonheur que le peuple du Canada a vu dans ces dernières années le nom du glorieux franciscain occuper une place de plus en plus large dans le culte du monde catholique. "

DEUXIÈME PARTIE

SAINT ANTOINE DE PADOUE

ET LES

CANADIENS-FRANÇAIS

DEUXIÈME PARTIE

En 1895, le pape Léon XIII recevait en audience un prêtre de Padoue.

— D'où êtes-vous ? demande Léon XIII au visiteur.

— De Padoue, Saint Père.

— De Padoue ? de Padoue ? s'écrie le Souverain Pontife. Quel bonheur ! mon fils, quel bonheur ! Aimez-vous beaucoup votre Saint, votre grand saint Antoine ?

— Ah ! Saint Père, si je l'aime !... Je suis né, j'ai grandi près de son tombeau, et j'ai le bonheur de porter son nom. Oui, oui, je l'aime.

— Ah ! mon fils, vous ne l'aimez pas encore assez ! Oui, il faut l'aimer, il faut le faire aimer. Je vous bénis, et tous les membres de son Association universelle ; ce n'est pas assez, en effet, qu'on l'aime à Padoue, il faut aussi qu'on l'aime dans tout l'univers.

Et il ajouta ces paroles remarquables : *Saint Antoine, sachez-le bien, n'est pas seulement le Saint de Padoue, il est encore le Saint de tout l'univers.*

Cette conversation fut dans le temps rapportée par toutes les revues antoniennes et par les revues pieuses.

Eh bien ! le désir du pape s'est réalisé : " Saint Antoine est le Saint de tout l'univers... Il faut qu'on l'aime dans tout l'univers. "

Depuis cette époque, en effet, saint Antoine a vu son culte se répandre jusque dans les parties les plus reculées de la terre, jusqu'en Chine, par exemple, où sa dévotion revêt les mêmes caractères qu'en Occident, et il a vu son culte s'accroître immensément là où il existait, — comme dans notre pays.

Y a-t-il un seul catholique dans notre Province qui de nos jours ne connaisse saint Antoine et sa puissance de thaumaturge ? Un seul qui ne connaisse l'Œuvre du Pain des Pauvres ? ... Et qui dira le nombre de ceux qui ont fait de saint Antoine " leur Saint " ? qui dira le nombre de ses clients, et le nombre de ceux qui tous les jours s'adressent à son intercession ?

Nous n'avons pas ici à rechercher les causes providentielles de ce réveil ou mieux de cet accroissement du culte de saint Antoine de nos jours. Nous constatons seulement que ce fait admirable doit correspondre à quelque dessein miséricordieux de la Providence, la conversion des pécheurs, le soulagement des pauvres et des nécessiteux, par l'infusion dans les cœurs d'une plus grande charité au moyen de l'Œuvre du Pain des Pauvres.

Ce qui en effet a le plus contribué à l'extension de la dévotion à saint Antoine à notre époque, ç'a été l'institution de l'Œuvre du Pain. Cette œuvre merveilleuse, qui prit son essor en France, à Toulon, en 1892, était deux ans plus tard universellement connue et pratiquée. Aujourd'hui il n'y a

guère d'église et de chapelle, dans notre Province de Québec, qui n'ait sa statue du Thaumaturge avec ses deux troncs, l'un pour les requêtes et les promesses, l'autre pour les offrandes. Cette œuvre s'est établie au pays avec la bénédiction des évêques, qui l'ont tous encouragée en maintes circonstances et par leurs paroles et par des circulaires.

Il faudrait un volume pour raconter les circonstances souvent merveilleuses qui ont amené, accompagné et suivi l'établissement de l'Œuvre du Pain dans chaque localité. Cela dépasse le cadre de cette notice. Bornons-nous à signaler son établissement à l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, qui fut le berceau de l'Œuvre dans tout le diocèse.

Au mois de janvier 1895, le R. P. Frédéric, O. F. M., que nos populations connaissent bien, suggérait à un citoyen des Trois-Rivières, M. Gédéon Désilets, syndic apostolique des Franciscains de cette ville, d'offrir à l'évêque du diocèse, Mgr Laflèche, une statue de saint Antoine de Padoue, pour établir parmi les Trifluviens l'Œuvre du Pain des Pauvres. M. Désilets accueillit la suggestion avec empressement, heureux d'attirer par là sur sa famille les bénédictions du Ciel.

L'Hôpital Saint-Joseph était tout désigné pour être dans le diocèse le berceau de cette œuvre destinée au soulagement de toutes les misères. La statue, placée dans la chapelle de l'Hôpital, fut bénite par Mgr Laflèche le 24 mars 1895, jour désigné par l'évêque pour l'établissement régulier de l'Œuvre du Pain dans tout son diocèse.

L'Œuvre était à peine établie et déjà les demandes écrites s'accumulaient au pied de la statue de saint Antoine. Sa Grandeur Mgr Laflèche fut l'un des premiers à faire cet

acte de foi en la puissance du grand protecteur des pauvres. Dès le 27 mars, trois jours après la bénédiction de la statue, on constata que trente-huit billets avaient déjà été déposés dans le tronc des demandes. Le 24 mai, soit deux mois après l'établissement de l'Œuvre, saint Antoine avait reçu quatre cent quarante-trois demandes de faveurs spéciales.

La dévotion publique des Treize mardis, avec prédication, fut aussi instituée à l'Hôpital des Trois-Rivières, en 1897. Comme mémorial des premiers exercices des Treize mardis, une pieuse dame des Trois-Rivières fit placer dans la chapelle de l'Hôpital une tablette murale en marbre, sur laquelle sont gravées en lettres d'or les paroles du Bref. (1)

Une neuvaine publique préparatoire à la fête du Saint fut aussi établie à l'Hôpital.

En 1902, à l'occasion de la clôture de la neuvaine, on demanda à tous les dévots de saint Antoine d'apporter chacun un pain et de le déposer au pied de la statue. On vit aussitôt s'élever une vraie pyramide de pains aux pieds du Saint. Dès la veille de la clôture de la neuvaine on en comptait plus de trois cents. On apporta en outre deux cents bons de pains.

M. l'abbé Joseph Caron, aujourd'hui curé de la Pointe-du-Lac, était alors chapelain de l'Hôpital Saint-Joseph. Il eut une grande part dans le succès de l'Œuvre du Pain. Il en écrivit l'histoire jusqu'en 1898, avec le récit de nombreu-

(1) Le dessin fut tracé gratuitement « pro Antonio » par M. John Bourgeois, et l'exécution en fut faite par M. Lacroix, ouvrier marbrier, tous deux des Trois-Rivières.

ses faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine à l'Hôpital des Trois-Rivières. (1)

Nous avons signalé plus haut la dévotion des Treize mardis, établie à l'Hôpital Saint-Joseph. Comme on le pense bien, les Pères Franciscains n'ont pas négligé d'établir eux aussi dans leurs églises les exercices publics des Treize mardis, avec prédication. A Montréal, ces exercices sont faits en français et en anglais, et sont assidûment suivis par les dévots de saint Antoine, particulièrement par les fidèles de langue anglaise. La fête de saint Antoine dans nos églises est célébrée avec la plus grande solennité, et la charmante cérémonie de la bénédiction des lys entasse des monceaux de ces fleurs devant la statue du Saint.

Depuis 1894, tous les mardis, dans notre église de Montréal, le Saint Sacrement est exposé l'après-midi en l'honneur de saint Antoine, et l'adoration est faite par les sœurs tertiaires.

Notre couvent de Montréal est également, depuis 1895, le siège secondaire pour le Canada de la Pieuse Union en l'honneur de saint Antoine, établie dans notre couvent de Saint-Antoine à Rome, en 1894. Le registre de la Pieuse Union tenu à Montréal accuse de 1895 à 1908, inclusivement, 23,313 inscriptions. Il est probable qu'un certain nombre de noms ont en outre été envoyés directement à Rome, au siège principal de l'Union.

La Pieuse Union est différente de l'Asssociation universelle, dont nous parlerons plus loin.

L'on voit que nos églises franciscaines, sont, comme il

(1) Ce dossier est contenu dans un registre portant en titre « Œuvre de Saint Antoine », mesurant en pouces 12"4 × 7"4. Il contient 72 pages manuscrites, et 128 vides ; il est conservé aux archives de l'Hôpital des Trois-Rivières.

est juste, des foyers de dévotion à saint Antoine. Ce ne sont pas les seules. Il nous faut mentionner spécialement, et avec l'étendue nécessaire, le Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'Hôtel-Dieu de Saint-Vallier de Chicoutimi et la paroisse de Louiseville.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe, anciennement Collège de Saint-Antoine, fut fondé en 1809 par Messire Antoine Girouard, en son presbytère de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Le premier collège fut terminé en 1816 [c'est ce qu'on a depuis appelé le " vieux collège ", incendié en 1854], bâti sur le terrain maintenant occupé par la cathédrale, l'évêché et ses jardins. En 1836, la loi civile reconnaissait l'existence légale du *Séminaire de Saint-Hyacinthe.* Cependant le nom de " Collège de Saint-Antoine " apparaît encore souvent. En 1850, on commença la construction du séminaire actuel, dans lequel on entra en 1853.

L'érection canonique du Séminaire eut lieu en 1842, par mandement de Mgr Bourget, daté du 13 juin, fête de saint Antoine. Nous extrayons de ce document les passages suivants :

" 5°... Nous donnons au nouveau Séminaire pour premier patron saint Antoine, confesseur, dont l'Eglise célèbre la fête le treize juin, et pour second patron, saint Louis de Gonzague.... Le premier titulaire [de la chapelle, — le Mystère de la Purification de la B. V. M.] et le premier patron seront doubles de première classe avec octave...

" 6°... Nous le mettons [le Séminaire] sous la protection spéciale de saint Antoine et de saint Louis de Gonzague, pour que leur puissante intercession obtienne à tous les élèves de ce Séminaire la grâce de passer les plus belles années

de leur vie dans l'innocence, afin de pouvoir dans l'âge mûr travailler à la gloire du Seigneur dans l'état où il les appellera...

"Sera notre présent Mandement lu et publié en ce jour à la messe solennelle que Nous allons célébrer dans la chapelle du dit Séminaire en l'honneur de saint Antoine, et ensuite enregistré dans le livre des délibérations de la Corporation de ce Séminaire..."

En 1843, le 12 mars, par l'entremise de la Sacrée Congrégation de la Propagande, les prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe obtiennent du Saint-Siège le privilège de réciter selon le Propre des Franciscains, l'office de la fête et de l'octave de saint Antoine, Patron du Séminaire.

Le Patronage de saint Antoine n'ayant pas été établi selon les formes liturgiques, plus tard on eut scrupule de faire l'*octave* de cette fête — octave que les suppliants de 1843 croyaient permise, d'après les dispositions du mandement d'institution canonique cité plus haut, — comme ils supposaient conforme au droit, d'après la même ordonnance épiscopale, la célébration de la fête elle-même sous un rite supérieur à celui qui est assigné au calendrier général. On demanda donc et on obtint, le 23 juin 1870, de la Sacrée Congrégation des Rites, la faculté de faire, sous la rite *double de première classe avec octave*, l'office de saint Antoine, "Patron du Séminaire et Titulaire de la chapelle du même Séminaire."

Plus tard, nouveaux doutes portant à la fois sur les deux indults de 1843 et de 1870, parce que la concession de l'un et de l'autre paraissait reposer sur l'hypothèse, alléguée par les suppliants de 1843 et de 1870, du patronage liturgique de saint Antoine. Or, les formes du droit n'avaient pas été

observées pour donner à ce patronage le caractère et les droits liturgiques. D'où, le 19 mars 1895, nouvelle supplique au Saint-Siège, par l'évêque de Saint-Hyacinthe. Après avoir fait l'historique des précédentes concessions [de 1843 et de 1870] tel qu'exposé plus haut, ce document expose les nouvelles demandes. Nous citons en entier :

"C'est pourquoi les prêtres du dit séminaire de Saint-Hyacinthe, conjointement avec l'évêque soussigné, leur Supérieur majeur, pour mettre fin à tous ces doutes ; pour affermir et faire grandir encore la dévotion presque séculaire de leur Maison à saint Antoine de Padoue, qui en a toujours été réputé le Patron ; pour assurer à eux-mêmes et à leur œuvre la protection toute spéciale du saint Thaumaturge — osent supplier instamment VOTRE SAINTETÉ de daigner :

" 1. *Confirmer l'élection* qu'ils font autant que requis par le droit, de saint Antoine de Padoue, comme *Patron* de leur Maison :

" 2. *Déclarer* le même Saint *Titulaire* de la chapelle publique du même établissement : laquelle chapelle a reçu les bénédictions solennelles de l'Eglise, — que les traditions du Séminaire croient avoir été placée sous le vocable de saint Antoine de Padoue, — mais dont le Titulaire n'est mentionné dans aucun document officiel ;

"3. *Valider*, autant que besoin, les *concessions antérieurement* faites par la bienveillance apostolique : à savoir que la fête de saint Antoine de Padoue soit célébrée sous le rite *double de première classe avec octave* et que tous les ecclésiastiques tenus au bréviaire et demeurant au séminaire susnommé en récitent l'office de fête et d'octave *selon le Propre de l'Ordre Séraphique ;*

"4. Etendre cette dernière concession : A) à la récitation

du *suffrage* au Bréviaire (les rubriques le demandant) selon le même office propre des Franciscains, pour tous ces mêmes ecclésiastiques du Séminaire tenus à l'office divin ; B) à la célébration de la *messe* aussi selon le *Propre* de l'Ordre de Saint François, pour tous les prêtres offrant le saint sacrifice en la fête du patronage, " intra muros Seminarii."

Le 30 avril suivant, le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande [Cardinal Ledochowski] faisait droit à cette supplique, sauf pour le dernier point qui regarde la célébration de la messe propre des Franciscains pour TOUS les prêtres, même pour ceux qui étaient étrangers au Séminaire. (1) Or ce point, qui était alors un privilège, est devenu l'année suivante, pour tout l'univers, de droit commun. Tout prêtre en effet est maintenant tenu de réciter la messe selon l'ordo de l'église ou de la chapelle publique où il célèbre. [Décret du 22 mai 1896].

Le 18 mai 1895, Mgr Moreau, transmettant à M. le chanoine Dumesnil, supérieur du Séminaire, la réponse de la S. C. de la Propagande, la faisait accompagner de la lettre suivante, qui résume la teneur de la réponse de la S. C. :

" Je suis heureux de vous transmettre avec la présente la copie d'une lettre de son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, qui m'informe que les Rescrits Apostoliques dont le Séminaire a été gratifié il y déjà assez longtemps, au sujet de la fête et de l'office de saint Antoine de Padoue, conservent leur valeur et que vous pouvez en bénéficier actuellement. Son Eminence fait remarquer que les procédures voulues pour la nomination des Patrons de diocèse,

(1) « Ceterum hæc S. Congregratio non censuit opportunum concedere expetitam extensionem memoratorum privilegiorum sed gaudeat Seminarium favoribus jam impetratis. "

de ville, ne sont pas requises pour l'élection des Patrons de Séminaire. Je crois devoir accompagner cette lettre de l'Éminentissime Préfet d'un document pastoral que j'adresse à tout le personnel du Séminaire sur cet incident providentiel qui va rehausser de beaucoup le culte de saint Antoine dans votre maison ; ce qui lui sera sans aucun doute la source d'inépuisables bienfaits célestes.

" Je présume que vous commencerez à bénéficier des Indults apostoliques à la fête de votre Bienheureux Patron, le 15 juin prochain, où elle est transférée à raison de la Fête-Dieu qui tombe cette année le 13 juin. A compter de ce jour-là, pour le présent et pour l'avenir, tous ceux qui demeureront au Séminaire et qui seront tenus au bréviaire, devront réciter l'office divin pour la fête de saint Antoine de Padoue comme il est réglé dans les Indults du Saint-Siège pour votre maison. "

La lettre pastorale promise par Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, et qui fut effectivement adressée " Au Supérieur et aux Directeurs, aux Séminaristes et élèves du Séminaire, " est un magnifique document à la gloire de saint Antoine. Elle met en relief la dévotion de l'évêque et du Séminaire au grand Thaumaturge franciscain. Nous en citons quelques passages :

" En ces derniers temps, vous avez voulu entrer dans le mouvement mystérieux qui fait revivre, dans une intensité de gloire étonnante, le jeune Saint Thaumaturge. Cette pieuse pensée vous est donc venue que la mise en vigueur de vos privilèges apostoliques contribuerait à glorifier davantage saint Antoine dans cette maison qui l'honora toujours d'un culte si fidèle ; vous Nous adressâtes à cette fin une supplique que Nous Nous empressâmes de transmettre

au Saint-Siège, avec notre instante prière de l'exaucer.

" Une lettre, que nous recevons de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, vient de lever tous les doutes, en reconnaissant saint Antoine comme dûment institué Patron du Séminaire de Saint-Hyacinthe. et en déclarant que vous pouvez, conformément aux Rescrits précités : 1° célébrer la fête de saint Antoine de Padoue sous le rite double de première classe avec Octave ; 2° faire usage, dans la célébration de cette fête et de cette octave, de la Liturgie propre de l'Ordre séraphique.

" C'est cette reconnaissance authentique du patronage de saint Antoine sur votre Maison, et l'inauguration de son culte selon le propre de la Liturgie franciscaine, que Nous venons célébrer avec vous. Nous venons nous réjouir avec vous de cet événement, qui grandira l'ardeur de votre piété envers votre aimable Patron, et assurera aussi à votre chère Institution les faveurs également grandes de son patronage.

" Nous ne doutons pas en effet, N. T. C. F., que ce jugement du Saint-Siège — promulgué par les présentes — ne soit accueilli de vous tous avec une pieuse et joyeuse reconnaissance ; car Nous savons quelle dévotion a toujours honoré saint Antoine de Padoue dans les tradictions de votre Maison.

"... Nous aimons à le penser avec vous, le patronage de saint Antoine fut un des puissants facteurs de cette prospérité qui fait du Séminaire de Saint-Hyacinthe une institution si utile à l'Eglise, et si honorable à notre pays ! "

La lettre pastorale exalte ensuite dans Antoine la science et la sainteté ; elle étudie le mystère providentiel de la recrudescence de la dévotion à saint Antoine en ces derniers temps. L'année 1895 étant le VII° centenaire de la

naissance du Saint, l'évêque voit dans la restauration du culte du grand Thaumaturge au Séminaire en cet anniversaire " une source féconde de bénédictions. " Il exhorte à l'imitation du saint Patron, et termine en lui consacrant tout le personnel du Séminaire — professeurs et élèves, et en adressant au Saint une ardente prière, lui promettant qu'en retour il sera " toujours honoré, dans cette Institution, d'un culte spécial de reconnaissance et d'amour. "

" Sera la présente lettre lue, le quinze juin prochain, jour où se célèbrera, cette année, la fête de saint Antoine, à toute la communauté réunie dans la chapelle du Séminaire pour la messe principale de cette Fête. "

Cette lettre est du 20 mai 1895.

Depuis cette date le culte de saint Antoine est particulièrement en honneur, et sa fête revêt un grand éclat au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Avant 1895 comme depuis, il y a toujours eu en la fête patronale [précédée d'une neuvaine] messe solennelle et panégyrique ; toujours les élèves ont récité à la prière du soir le *Si quæris*. Mais en plus, depuis 1895, chaque mardi de l'année, à la messe de la communauté, les élèves chantent une hymne de l'office du saint Patron ou un cantique en son honneur. La vie de saint Antoine leur est lue chaque année. Le jour de la fête, il y a messe et vêpres solennelles, panégyrique, vénération de la relique et bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Toute la communauté se fait un devoir de s'approcher des sacrements. Les chants sont préparés avec soin, l'église est décorée magnifiquement, le drapeau de la maison flotte au haut de la tour, invitant à la joie et à la reconnaissance.

Quant aux dévotions particulières parmi les élèves, elles sont constantes. Vocations, examens, santés, etc., sont sans

CHAPELLE DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

relâche l'objet de prières et de neuvaines au saint Patron. Souvent même des neuvaines avec la relique exposée ont été faites à ces fins.

Notons que le jour de la fête de saint Antoine les *finissants* se rendent, après la grand'messe, chez M. le Supérieur, et lui communiquent la vocation qu'ils vont embrasser.

C'est probablement au Séminaire de Saint-Hyacinthe que se trouve la plus nombreuse collection de peintures antoniennes au pays. La voûte du chœur est couverte de ces peintures et de ces fresques, qui débordent même dans nef. Elles ont été exécutées en plusieurs fois. Il y en avait quelques-unes avant 1895 [peut-être depuis 1884, la chapelle actuelle datant de cette époque] ; plusieurs ont été ajoutées depuis 1895, et il en manque encore quelques-unes pour compléter le plan d'ornementation du sanctuaire. Une partie des peintures et toutes les fresques ont pour auteur M. Rousseau ; le reste des peintures est dû au pinceau de M. Saint-Hilaire, tous deux artistes canadiens. (1) Des textes tirés de l'office du saint Patron ornent également la voûte et les murs de la chapelle.

Dernièrement, le vieux maître-autel en bois de la cha-

(1) Voici les sujets de ces peintures :

1. Saint Antoine devant le tyran Eccelino.
2. Mort de saint Antoine.
3. Saint Antoine restaurant une jambe brisée.
4. Saint Antoine ressuscitant un mort.
5. Saint Antoine et l'Enfant Jésus.
6. Saint Antoine prêchant aux poissons.
7. Saint Antoine distribuant le pain aux affamés.
8. [A la voûte] Saint Antoine, caressé par l'Enfant Jésus.

Les tableaux 1. 3. 4. 5 sont de M. Rousseau ; 2. 5. 7. 8, de M. Saint-Hilaire

pelle a été remplacé par un autel neuf, en marbre, et la statue de saint Antoine qui le dominait, ex-voto de M. l'abbé Th. Proulx, du Séminaire, a été remplacée par une statue en harmonie avec le nouvel autel. L'ancienne statue est destinée à l'aile en construction du Séminaire.

Nous venons de nommer M. l'abbé Proulx. Son nom aurait dû se trouver en tête de ces notes, non-seulement parce que la plupart nous ont été fournies par sa bienveillance, ce dont nous le remercions avec effusion, mais encore et surtout parce que la recrudescence du culte de saint Antoine au Séminaire de Saint-Hyacinthe, c'est M. l'abbé Proulx qui en a été l'agent providentiel.

En 1894, M. Proulx, assez gravement malade, était incapable de poursuivre ses travaux ordinaires. Il lui vint à la pensée que s'il travaillait à la restauration du culte de saint Antoine il obtiendrait peut-être sa guérison ; à tout le moins ferait-il mieux honorer le saint Patron. Il se mit donc à l'œuvre, sous la direction de son saint évêque, Mgr Moreau, et avec l'approbation du supérieur du Séminaire, M. le Chanoine Dumesnil. Pendant deux ans M. Proulx travailla à cette œuvre de restauration, que couronnèrent de succès la lettre du Cardinal Préfet de la Propagande, du 30 avril 1895, et la lettre pastorale de Mgr Moreau, du 20 mai suivant. La splendeur actuelle du culte de saint Antoine et les autres manifestations de la dévotion du Séminaire au saint Patron sont le contre-coup direct et de ces documents et des efforts de M. l'abbé Proulx. (1)

(1) M. Proulx nous écrit que nos Pères l'ont beaucoup aidé dans ses travaux, en particulier « le saint et regretté Père Arsène » et « l'aimable Père Ange. » Celui-ci a même laissé un témoignage durable de son concours, en permettant à l'artiste de s'inspirer d'un « saint Antoine » vivant.

Or il se trouve que depuis la restauration du culte de saint Antoine au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le saint Patron — ne devons-nous pas reconnaître en cela son influence ? — a dirigé vers ses frères les Franciscains un grand nombre de vocations religieuses. Le Séminaire de Saint-Hyacinthe, depuis 1898, a fourni à l'Ordre de Saint François plus de sujets que tout autre collège ou séminaire au Canada. N'est-ce pas admirable et providentiel ?

Le Séminaire de Rimouski partage avec celui de Saint-Hyacinthe l'honneur et le bienfait du patronage de saint Antoine de Padoue.

Le Séminaire de Rimouski fut érigé canoniquement le 4 novembre 1870, par Mgr Langevin, premier évêque du diocèse ; dans son mandement d'érection il donnait à la nouvelle institution saint Antoine de Padoue pour premier patron, et pour patrons secondaires les saints Anges Gardiens.

Quel fut le motif de ce choix ? Nous n'avons pu le découvrir dans les archives du Séminaire, et les autorités elles-mêmes de la maison n'ont pu nous renseigner. Peut-être faut-il le rapporter à la dévotion séculaire des fidèles de Rimouski à saint Antoine.

On sait que les Récollets furent longtemps les desservants et les curés de cette paroisse, et sous leur influence le culte de saint Antoine dut s'épanouir. De fait, on nous a assuré à Rimouski, que la dévotion au Thaumaturge y avait de tout temps été très vive, et que ses origines se perdaient dans la nuit du passé. On a des témoignages de cette dévotion dès avant l'érection du Séminaire, et ce fait est important à relever. En 1867, l'église de Rimouski possédait un grand reliquaire de saint Antoine, en forme d'ostensoir, ne

bois doré et sculpté, mesurant à peu près quatre pieds et demi en hauteur, et une chapelle dédiée au Thaumaturge.

Un document qui fait partie d'une liasse de papiers intitulée : " Liste d'objets à l'archiconfrérie ", et conservée avec les archives de la paroisse dans l'armoire de sûreté de la sacristie, porte la mention suivante :

" 7. Le reliquaire de la chapelle Saint Antoine coûte 9. 0. 0. livres payé par des souscriptions, et fait par M. F. X. Berlinguet.

" 8. Les 6 chandeliers de la chapelle Saint Antoine et les deux petites tables coûtent 1.14.0 livres, le tout payé par quête et souscriptions.

Rimouski, 24 juillet 1867.

P. L. Lahaye ptre. "

Avant l'agrandissement de la cathédrale, à l'endroit du chœur actuel, il y avait deux chapelles superposées : celle du haut était la chapelle de saint Antoine. La transformation de l'église fit disparaître ces chapelles, mais saint Antoine ne perdit pas son droit de cité dans la cathédrale ; on installa sa chapelle au bas côté de l'épître. Mgr Antoine Gauvreau, paraît-il, avait instamment demandé que l'on n'oubliât pas de donner un autel à saint Antoine dans la cathédrale.

Quoi qu'il en soit de l'influence de la dévotion traditionnelle de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski à saint Antoine sur le choix de celui-ci pour patron du Séminaire, ce choix n'en reste pas moins remarquable. Deux séminaires — et même trois, comme nous le verrons — dans notre Province placés sous le patronage du grand Thaumaturge !

La chapelle du Séminaire de Rimouski fut mise en possession de la statue du saint patron qui domine son maître-autel, le 27 décembre 1877, au milieu d'une grandiose cérémonie présidée par l'évêque en personne. Il ne s'agissait pas, il faut en convenir, d'installer une statue quelconque. Lisons plutôt l'acte qui en fut rédigé par le prélat.

" Jeudi le vingt-sept décembre mil huit cent soixante dix-sept, Nous, Evêque de Saint-Germain de Rimouski soussigné, avons installé solennellement dans la chapelle de Notre Séminaire diocésain une statue de Saint Antoine de Padoue, premier Patron dudit Séminaire, due à la munificence toute paternelle de Notre Saint Père le Pape Pie IX, glorieusement régnant. Ce don a été fait par Sa Sainteté à la demande expresse de Monsieur le Grand-Vicaire Edouard Langevin et par l'entremise de Son Eminence le Cardinal Jean Simeoni, Secrétaire d'Etat, et de Son Excellence Mgr Vanutelli, son Substitut. Cette statue formait partie des objets offerts à Pie IX à l'occasion de son 50e anniversaire d'épiscopat, et a été obtenue de Sa Sainteté par Monsieur le Grand-Vicaire, qui se trouvait à Rome en pèlerinage pour cette mémorable circonstance. La cérémonie d'installation s'est accomplie en présence des Directeurs et des Elèves de la Maison, d'un nombreux clergé et de beaucoup de fidèles, dont quelques-uns ont signé avec Nous. " (1)

Cette fameuse statue est haute d'environ cinq pieds, elle est en carton romain, et d'un fini très artistique.

Depuis le jour où elle fut installée, des pèlerinages fréquents ont lieu à la chapelle du Séminaire, et l'on rapporte même des miracles qui y auraient été obtenus.

(1) Registre / du Nouveau Séminaire de Saint-Germain / de Rimouski. / — Archives du Séminaire.

Le voyageur qui passe en chemin de fer à Sainte-Anne de-la-Pocatière aperçoit au sommet d'une aile monumentale du collège, une grande statue dorée de saint Antoine, dont le métal flamboie sous les rayons du soleil. Est-ce la statue du patron de la maison ? On le croirait, mais ce n'est pas tout à fait cela : saint Antoine protège la partie neuve du Séminaire, dont la reconnaissance des Directeurs lui attribue l'heureux achèvement.

Il y a quelque quinze ans, les autorités du collège projetaient d'agrandir la maison, et les fonds manquaient. Au mois de janvier 1897, M. Antoine Gauvreau, ancien élève de Sainte-Anne, alors curé de Saint-Roch de Québec, qui désirait autant et plus que personne un agrandissement dont l'urgence s'imposait, offrit au Séminaire une petite statue de saint Antoine de Padoue ; elle devait être placée dans le parloir du collège, et signifier au Thaumaturge la mission à lui confiée de trouver les fonds qui manquaient. Cette statue fut bénite, puis installée solennellement à l'est de la porte principale d'entrée, le 17 janvier. M. le Supérieur, l'abbé Dominique Pelletier, aujourd'hui curé de Saint-Antoine de Bienville, prononça le panégyrique du saint ; il fit voir comment saint Antoine avait tout sacrifié pour Dieu, et comment en retour Dieu fit de lui un admirable apôtre et thaumaturge. Il annonça que de même que l'on avait placé sous la protection de saint Joseph l'aile nord du Séminaire, toujours protégée par la statue du Saint, de même l'on mettrait sous l'aimable protection de saint Antoine l'aile projetée, si on réussissait à la construire, après en avoir trouvé les moyens.

Les moyens furent trouvés, et le 19 juin 1901 les fondation furent commencées. L'année suivante 1902 l'aile était

construite, et le 20 novembre, à 10 heures du matin, la statue du Thaumaturge était installée au sommet du bel édifice. A 10.30 heures, les trois cloches de l'église paroissiale sonnaient en l'honneur de saint Antoine, par une aimable gracieuseté du curé, M. l'abbé Fraser, qui voulait s'associer à la joie du Séminaire.

La statue, haute de dix pieds, est en bois recouvert de plomb doré ; ajoutons qu'elle est un don de Mgr Gauvreau. Elle fut bénite, ainsi que l'aile nouvelle, le 28 décembre suivant, par M. Miville, alors supérieur du Collège, qui dans un beau discours redit la reconnaissance que l'on devait à saint Antoine, gardien du nouveau bâtiment. On chanta le *Magnificat* à pleine voix et l'hymne *Iste confessor*, puis on se rendit à la chapelle, où la cérémonie se clôtura par le Salut du Très Saint Sacrement. (1)

Saint Antoine a presque un sanctuaire national au Canada. De Chicoutimi en effet le culte antonien rayonne depuis nombre d'années, et saint Antoine y possède, à l'Hôtel-Dieu, un autel qui est le centre d'une extensive dévotion. Il nous faut raconter par le menu le concours merveilleux de circonstances par lesquelles Chicoutimi est devenu célèbre dans l'histoire de la dévotion à saint Antoine au pays. M. l'abbé DeLamarre y fut l'ouvrier providentiel de cette dévotion.

En 1894, M. DeLamarre étant aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Vallier, à Chicoutimi, se rendit compte que des fillettes orphelines étaient exposées à se perdre en ville. Il pressa les Religieuses Hospitalières, déjà surchargées de

(1) Tous ces détails nous sont gracieusement fournis par une lettre du Supérieur actuel du Séminaire de Sainte-Anne, M. l'abbé Ludger Dumais, en date du 14 octobre 1909.

pauvres, il les força presque à recevoir ces enfants, à leur donner asile, s'engageant pour sa part à leur procurer, fût-ce en se faisant quêteur, le couvert et le vêtement. Les enfants furent admises. Cependant l'aumônier cherchait comment il pourrait accomplir sa promesse, lorsque l'écrivain bien connu, Laure Conan, lui suggéra d'établir l'Œuvre du Pain de saint Antoine pour ces enfants. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, donna à M. DeLamarre les autorisations nécessaires. Comme celui-ci partait alors pour un séjour de quelques semaines aux Etats-Unis, il prévint les Hospitalières de garder les orphelines, en s'ouvrant aux religieuses de son intention d'établir à son retour l'Œuvre du Pain en faveur de l'orphelinat naissant. Désirant un signe de saint Antoine, il confia au Thaumaturge que si, au retour de son voyage, il trouvait sa statue rendue à Chicoutimi, il considérerait comme lui étant agréable l'établissement de l'Œuvre du Pain. L'abbé DeLamarre n'avait soufflé mot à âme qui vive du signe demandé. Or, à son retour il trouva une statue de saint Antoine qui l'attendait. Il la fit bénir à la cathédrale et porter processionnellement à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, où elle se trouve encore. M. DeLamarre expliqua du haut de la chaire de la cathédrale le fonctionnement de l'Œuvre du Pain. Aussitôt plusieurs personnes firent des promesses de pains, en retour de faveurs demandées, et que jusque là elles avaient vainement sollicitées. Ces faveurs leur furent accordées tout de suite, et en quelques mois la dévotion au Thaumaturge prit à Chicoutimi un essor merveilleux. L'*Oiseau-Mouche*, alors publié au Séminaire de Chicoutimi, porta l'évènement à la connaissance de ses lecteurs. (1)

(1) Vol. II, numéros 15, 16, 17, 21 etc.

Entre temps, M. DeLamarre déposa lui-même, dans le tronc des requêtes à saint Antoine, une promesse écrite, en vue d'obtenir certaines faveurs très importantes. Il s'engageait, s'il était exaucé, à faire une aumône, et surtout à propager la dévotion au Saint par tous les moyens qui s'offriraient à lui, et qu'il pourrait employer sans nuire aux occupations de son état, alors nombreuses.

Il fut exaucé le jour même qu'il fit cette promesse, et avec un ensemble de circonstances tel que M. DeLamarre y vit avec évidence l'intervention de saint Antoine. Dès là il se trouvait engagé par sa promesse, et c'est l'origine des nombreux travaux que depuis il a entrepris à la gloire du grand Thaumaturge.

En vue d'accomplir sa promesse il demanda, mais en vain, chez les libraires du Canada, de New-York et de Paris, un opuscule qui pût l'aider à faire connaître son céleste Protecteur et l'Œuvre du Pain. Il voulait le répandre à profusion. Ne trouvant pas ce qu'il désirait, et pressé de s'acquitter envers saint Antoine, il se mit à l'œuvre lui-même pour rédiger quelques feuilles de propagande. D'une page à l'autre il arriva à écrire la *Dévotion à saint Antoine*, ouvrage qu'il dut signer, malgré les répugnances de sa modestie, sur l'ordre de son évêque. Le succès de librairie fut très grand, comme on en peut juger par les six éditions de cet ouvrage.

Cependant, de toutes parts arrivaient à M. DeLamarre des lettres lui demandant de publier des annales de la dévotion à saint Antoine. Le digne prêtre se crut lié par sa promesse et tenu à prendre ce nouveau moyen de faire connaître et aimer saint Antoine. L'évêque de Chicoutimi lui permit de commencer cette œuvre — la publication du *Messager*

de Saint Antoine — en dépit de ses fonctions de préfet des études et de professeur de théologie au Séminaire de Chicoutimi, et d'aumônier à l'Hôtel-Dieu. Le *St. Anthony's Messenger* dût au même engagement d'être publié.

Dans le même temps, M. DeLamarre obtint des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'ériger dans leur oratoire une chapelle latérale dédiée à saint Antoine. Les souscriptions affluèrent pour cette œuvre. Un autel en marbre — le premier autel en marbre de la région du Saguenay — y fut placé, et l'évêque le consacra. Le Séminaire, où M. DeLamarre était devenu supérieur, manquait de chapelle. Le supérieur promit encore à saint Antoine de lui dédier une chapelle latérale, s'il voulait lui-même bâtir une chapelle au Séminaire. Contre toute attente, la chapelle fut construite, comme monument à la mémoire du premier évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, par des souscriptions du clergé et des fidèles de tout le diocèse, et le Séminaire n'eut pas à grever son budget pour cette construction. L'évêque ratifia la promesse du supérieur, et une chapelle latérale fut dédiée à saint Antoine. Toujours au moyen de souscriptions volontaires, M. DeLamarre y a fait placer un autel de marbre et un beau tableau, dû comme la peinture murale du sanctuaire antonien de l'Hôtel-Dieu, au pinceau de l'artiste Charles Huot.

Cependant, en 1902, il fallait bâtir un édifice pour loger les orphelines déjà nombreuses. Confiant en saint Antoine, M. DeLamarre insista auprès des Hospitalières pour qu'elles commençassent les travaux, en dépit de leur manque absolu de ressources. M. DeLamarre, dans sa confiance, garantissait l'intérêt et l'amortissement de la dette de l'édifice ! Or, quelques semaines plus tard, le céleste trésorier de

SŒURS DE SAINT ANTOINE DE PADOUE, CHICOUTIMI.

M. DeLamarre lui envoyait un généreux donateur, dont la libéralité assurait la construction de l'édifice, à la grande surprise de plusieurs, qui trouvaient l'entreprenant aumônier d'une imprudence incompréhensible...

Ce n'est pas tout.

En 1904, les Sœurs du Bon Conseil, qui avaient charge de la tenue ménagère du Séminaire, signifièrent aux autorités de la maison qu'elles étaient dans l'impossibilité de continuer cette œuvre. Il fallait donc se pourvoir de nouvelles religieuses. M. DeLamarre s'adressa sans succès à plusieurs communautés. En dernier ressort, saint Antoine, que le digne supérieur avait mis de la partie, comme du reste en tout ce qu'il entreprenait, l'amena, par un concours de circonstances admirables, à fonder lui-même une communauté de religieuses destinées à la tenue ménagère des Séminaires. Toujours en vertu de sa promesse de ne laisser perdre aucune occasion de glorifier saint Antoine et de propager sa dévotion, M. DeLamarre appela ces religieuses *Sœurs de saint Antoine de Padoue*, et les plaça sous le patronage du Thaumaturge. Le bon Saint n'avait-il pas été neuf mois à la cuisine de Monte-Paolo ?

Enfin, des statues de saint Antoine ont été placées dans presque toutes les églises du diocèse de Chicoutimi, et le Saint y jouit de la dévotion populaire, comme dans tout le Canada, et dans l'univers entier.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi peut à bon droit être regardée comme l'un des principaux sanctuaires antoniens du pays, et peut-être comme le principal. Elle est aussi le centre de l'Association Universelle de saint Antoine, dont le siège est à Padoue. Au commencement de de 1895, M. l'abbé DeLamarre reçut le diplôme d'Aide

[Adjutor] et de Directeur de l'Association Universelle pour l'Amérique du Nord. C'est grâce à lui que des milliers de fidèles au pays font partie de cette Association.

Plus récemment le zélé serviteur de saint Antoine a établi une nouvelle œuvre pour honorer son grand protecteur. Il s'agit de la consécration des petits enfants à saint Antoine. Les parents lui envoient à l'avance les noms des enfants qu'ils désirent consacrer au bon Saint, et la consécration a lieu le 3e dimanche de chaque mois, dans le sanctuaire de Saint Antoine. Les noms des enfants sont ensuite envoyés à Padoue, où ils sont placés au tombeau du Thaumaturge.

L'église de Louiseville est également un foyer de dévotion à saint Antoine.

Louiseville ou la Rivière-du-Loup, comme l'on disait jadis, a été fondé et desservi par les Récollets, ce qui explique que saint Antoine soit le titulaire de l'église paroissiale. L'église actuelle date de 1804. Sur la façade, au-dessus du portail, dans une niche, est une statue du saint Patron, en bois grossièrement taillé. Depuis quand est-elle là ? Probablement depuis la construction de la nouvelle église. Vient-elle des Récollets ? C'est fort probable ; cependant le curé n'a pu nous renseigner sur ce point.

M. le chanoine Tessier devint curé de Louiseville en 1890. A son arrivée il reconnut que saint Antoine n'était guère en honneur dans sa paroisse. Il voulut relever son culte et propager sa dévotion. Il en parla aux fidèles, qui s'en montrèrent fort heureux.

Mais laissons-le parler lui-même dans une lettre qu'il nous écrivait à la date du 2 juin 1909.

...“Dès mon arrivée, j'ai commencé à parler un peu de

saint Antoine, et j'ai constaté tout de suite que cette dévotion plaisait à tous les paroissiens. Nous nous sommes procuré une statue du grand Thaumaturge, que nous avons fait installer solennellement dans l'église, par feu Mgr Laflèche ; et depuis cette dévotion ne fait que s'accroître de plus en plus.

" Quelques années plus tard nous avons établi régulièrement et canoniquement une neuvaine solennelle en l'honneur de saint Antoine, et nous avons obtenu de grands privilèges en faveur de ceux qui suivent les exercices de cette neuvaine, en vertu d'un Rescrit pontifical *in perpetuum*, en date du 21 avril 1896, donné par Sa Sainteté Notre Saint Père le Pape Léon XIII.

" Nous avons aussi un beau mandement de Mgr Laflèche, établissant cette neuvaine. Nous avons eu aussi le bonheur d'obtenir des Reliques de saint Antoine, un petit morceau des os de saint Antoine, du Révérend Père Antoine Guglielmi, Min. Conv., Recteur de la Basilique de Saint Antoine à Padoue...»

Nous regrettons de ne pouvoir, à cause de leur longueur, reproduire ici *in-extenso* tous les documents dont parle M. le Curé. Disons seulement que par son diplôme Mgr Laflèche établit la neuvaine de saint Antoine de façon on ne peut plus solennelle. Il doit y avoir exercices publics deux fois le jour, avec une messe de saint Antoine, solennelle si l'on veut, et prédication tous les jours. Le jour de la fête du titulaire la messe doit être chantée sous le rit double de première classe. Le *Te Deum* clôture la fête.

Par le dispositif 4° de son mandement l'évêque souhaite vivement " que le dernier jour de cette neuvaine, qui sera toujours celui de la fête de leur saint Patron, les fidèles de

la ville et de la paroisse de Saint-Antoine considèrent ce jour comme étant le jour du Seigneur et qu'ils l'observent religieusement comme jour de fête d'obligation, en s'abstenant d'œuvres serviles et en vaquant uniquement aux œuvres de prière et de sanctification, ainsi que cela se pratique avec édification, depuis de nombreuses années, chez leurs voisins, les pieux habitants de Sainte-Anne d'Yamachiche. "

De fait, depuis lors la fête de saint Antoine est chômée, à Louiseville, à l'égal des dimanches et des grandes fêtes d'obligation.

Une indulgence plénière peut être gagnée au cours de la neuvaine, et une indulgence partielle de sept ans et sept quarantaines pour tous les jours de l'année, une fois le jour, à perpétuité, par tous ceux qui visitent l'église de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup. (1)

Ce n'est pas tout.

Léon XIII, par ce même rescript, accorde aux prêtres qui célèbrent dans l'église de Louiseville durant la neuvaine une faveur vraiment extraordinaire. Ces prêtres peuvent dire la messe du saint Titulaire, telle qu'elle se trouve au missel. Ces messes, lues ou chantées, sont célébrées, non pas *more votivo*, mais comme au jour de la fête de saint Antoine, c'est-à-dire avec *Gloria* et *Credo*, et sans aucune mémoire. Elles peuvent être aussi célébrées tous les jours de la neuvaine, excepté les fêtes de première et de deuxième classe. Cette faveur est aussi accordée à perpétuité.

L'église de Louiseville a le bonheur de posséder la pre-

(1) Rescript pontifical du 21 avril 1896. L'original en est conservé aux archives de l'évêché des Trois-Rivières.

mière relique de saint Antoine qui ait été expédiée de Padoue. Le fait est consigné dans la lettre du R. P. Guglielmini accompagnant cet envoi adressé à l'évêque des Trois-Rivières pour l'église de Louiseville. Nous citons cette lettre presque en entier :

" Padova, le 13 août 1895

" Excellence Révérendissime.

" C'est bien consolant pour moi de voir que des parties les plus lointaines du monde, on m'annonce la dévotion très-vive envers saint Antoine de Padoue, dévotion qui, loin de se ralentir avec le temps, prend sans cesse une vie et une forme nouvelles. Oh! que j'ai été consolé en lisant dans la lettre vénérée de V. E. que son diocèse a déjà le beau sort de posséder un sanctuaire dédié à ce grand thaumaturge, *où accourent les fidèles de tous les pays d'alentour.*

" Le zèle de V. E. désireux de promouvoir et d'augmenter cette dévotion, a recours à moi pour avoir une relique des os du grand Saint. Je suis heureux d'annoncer à V. E. que maintenant je suis à même de réaliser son désir. Je m'explique. Jusqu'à ces derniers jours, j'étais contraint de répondre à tout le monde, même à des évêques, d'une manière absolument négative. Très-peiné de devoir en agir de la sorte, pour l'amour de saint Antoine, et pour contenter au moins quelques-uns d'entre ses dévots, je me donnai des mains et des pieds en n'épargnant ni fatigues, ni dépenses, ni voyages, et je réussis enfin à posséder ici un petit morceau d'un os du Saint, conservé depuis les premiers siècles de l'Ordre, dans notre Sacro Convento d'Assise, n'étant

absolument pas possible de toucher à ceux que l'on garde ici dans divers reliquaires de ce trésor sacré.

" Pour y réussir à Assise, que V. E. sache qu'il n'a fallu pas moins d'une permission toute spéciale du Souverain Pontife, par un décret de la S. C. d'après le vote favorable du Ponent, et avec toutes les formalités d'un véritable Procès.

" C'est avec un véritable plaisir que j'envoie *pour la première fois* à Votre Excellence une parcelle de ce morceau d'os, qui m'a été remis à Assise *il y a peu de semaines.* J'auvais voulu la placer plus convenablement dans un petit reliquaire ; mais comment risquer de confier à la poste de pareils objets ?...

" Avec le plus profond respect etc. Fr. Antoine Guglielmi, Min. Conv., Recteur de la Basilique. " (1)

Une autre paroisse qui mérite une mention spéciale pour son amour envers saint Antoine et pour la protection que le Thaumaturge s'est plu à lui accorder, c'est Saint-Antoine-de-Pontbriand. Saint Antoine a pour ainsi dire présidé à la fondation de cette jeune paroisse.

Lorsqu'au début de 1896, les quelque trente familles qui habitaient l'extrémité Nord du canton de Thetford, comté de Mégantic, voulurent fonder une paroisse, c'est sous la protection de saint Antoine qu'ils se placèrent pour atteindre leur but. Ils furent du reste admirablement secondés par leur digne curé, M. l'abbé L.-G. Auclair, alors curé au Saint-Cœur de Marie, aujourd'hui curé à Saint-Jean-Chrystôme, comté de Lévis.

(1) L'original est aux Archives de l'évêché des Trois-Rivières. Une copie authentiquée se trouve aux archives de la paroisse de Louiseville.

Il semblait impossible de fonder une paroisse dans ces parages, et l'on dut d'abord se contenter d'une mission chaque mois. Mais la foi des gens était grande, et leur confiance en saint Antoine plus grande encore.

De concert avec leur curé — qui était leur missionnaire desservant — ils demandèrent, le 18 février 1896, au Grand Vicaire de Québec, Mgr Marois, de bien vouloir donner saint Antoine de Padoue comme titulaire à cette jeune mission. Mgr Marois répondit le 25 février : "... Sa Grandeur Mgr l'Administrateur [Mgr Bégin] ne croit pas le temps venu de donner officiellement un patron à cette mission ; ce sera pour un peu plus tard, lorsque la décision sera prise d'y fixer le centre d'une future paroisse. Rien n'empêche que vous favorisiez la dévotion à saint Antoine de Padoue dans le but de l'obtenir pour titulaire et de touver les moyens nécessaires pour le faire honorer dans un sanctuaire convenable qui sera érigé à la gloire de Dieu... "

La confiance en saint Antoine redouble dans le cœur des braves et pauvres colons. On lui achète une statue que l'on fait bénir solennellement ; les aumônes arrivent de toutes parts en l'honneur du Thaumaturge, et l'on décide de lui construire une chapelle de 60 pieds par 42. Les travaux sont commencés dès le printemps de 1896, en avril.

Alors, on fait de nouvelles instances auprès de Mgr l'Administrateur, pour obtenir, d'une manière officielle, saint Antoine de Padoue comme patron et titulaire de la paroisse. Enfin, le 27 avril 1896, Mgr Bégin écrit à M. l'abbé Auclair : " J'accède volontiers au désir qu'ont vos gens de mettre leur mission sous le patronage de saint Antoine de Padoue. Mais comme il y a déjà Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-

Antoine-de-Bienville et autres Saint-Antoine, il faudrait, pour éviter la confusion, faire donner au bureau de poste à la localité de la chapelle un nom civil qui pût vous distinguer des autres, comme par exemple *Pontbriand*, nom d'un ancien évêque de Québec. Vous auriez ainsi Saint-Antoine-de-Pontbriand. "

C'est ce nom qui a prévalu et que porte aujourd'hui avec orgueil la nouvelle paroisse.

A la même date du 27 avril 1896, Mgr l'Administrateur écrivait encore à M. Auclair : " J'apprends avec plaisir que vous êtes déjà à l'œuvre et que vous commencerez aujourd'hui même les fondations de la chapelle de la mission dans le sud-est de votre paroisse.

" Je vois que la visite régulière du prêtre fera un grand bien dans cet endroit éloigné de tout centre religieux. Je bénis donc de tout cœur cette nouvelle mission ; je bénis l'entreprise de la construction de cette chapelle ; ··· je bénis le missionnaire qui procure de si grands avantages à ces fidèles dispersés dans les montagnes, et privés de secours spirituels··· Vous désirez obtenir pour titulaire de la chapelle saint Antoine de Padoue, dont la puissance se manifeste en notre temps d'une manière si exceptionnelle, si miraculeuse, et qui vous a aidé à mettre en bonne voie l'avenir de votre mission. C'est un témoignage de reconnaissance qu'il faut donner à ce Saint si populaire, et je règle volontiers qu'il sera le titulaire de la chapelle. " (1)

La chapelle fut construite, mais dans l'intention du missionnaire et même de l'Archevêque, cette mission devait rester longtemps encore, toujours peut-être, sans prêtre

(1) Archives de la paroisse de Saint-Antoine-de-Pontbriand.

résident. Cependant, les trente familles de la mission ne perdaient pas de vue que saint Antoine voulait une paroisse, et ils redoublèrent d'instances auprès de leur céleste protecteur. Ils firent si bien qu'après deux ans à peine, contre l'attente de tous les curés voisins et à la surprise générale, un curé résident y était nommé, M. l'abbé O.-C. Dupuis, et celui-ci venait prendre possession de la chapelle et donner une nouvelle impulsion à la dévotion envers le puissant protecteur de la mission.

M. Dupuis fit agrandir de quinze pieds la chapelle et construisit une sacristie et un presbytère. Deux ans plus tard il était remplacé par M. l'abbé T. Houle, qui fit construire un nouveau presbytère, plus convenable. Enfin, six ans plus tard, M. Houle était remplacé par M. l'abbé François-Ph. Lamontagne. Celui-ci fit bâtir un très beau clocher et termina l'intérieur de l'église et de la sacristie.

La jeune paroisse de Saint-Antoine, après dix ans d'existence, compte 160 familles, lorsqu'elle n'en avait que 30 à ses débuts ; elle est dans la voie du progrès matériel, et plus encore du progrès spirituel. Les paroissiens n'ont pas oublié ce qu'ils doivent à saint Antoine, pour qui ils ont toujours une très vive dévotion.

C'est encore à saint Antoine que les premiers colons des Squattecks confièrent leur établissement. Voici le fait en quelques lignes.

Il y a quelque vingt ans, quelques explorateurs, en vue de fonder uue colonie dans l'intérieur de comté de Témiscouata, pénétrèrent jusqu'aux lacs Squattecks, où il y avait une famille du nom de Viel. Parmi ces hardis chercheurs de terres colonisables, se trouvaient deux ou trois prêtres. Ils célébrèrent le saint sacrifice dans la maison de Viel, et

séance tenante, d'un commun accord, l'on donna à cette région le nom de Saint-Antoine. Aujourd'hui, il y a là plus de vingt familles desservies par le curé de Cabano. Il n'y a pas de chapelle, et l'on y dit la messe dans l'unique école. L'endroit est en bonne voie de progrès.

Bien d'autres localités et un grand nombre d'institutions ou de sociétés se sont placées, surtout depuis une quinzaine d'années, sous le patronage de saint Antoine. Il serait bien intéressant de dire dans quelles circonstances, comme aussi de retracer l'histoire du culte dont jouit le grand Thaumaturge dans ces institutions, et les faveurs par lesquelles lui-même s'est plu à payer de retour cette dévotion. Donnons seulement la nomenclature des institutions et des sociétés placées sous le vocable de saint Antoine que nous n'avons pas encore fait connaître. Ce sont:

A MONTRÉAL :

L'Hospice Saint-Antoine ; la chapelle, la maison et la bibliothèque Saint-Antoine ; la Villa Saint-Anthony ; l'Académie et l'école Saint-Antoine ; une Cour des Forestiers catholiques ; (1) des succursales de la C. M. B. A. des Etats-Unis et du Canada ; (2) l'Union des Commis-épiciers ;

A QUÉBEC :

L'Hospice Saint-Antoine ; l'église des Franciscaines de Marie, centre de l'Adoration perpétuelle pour l'archidio-

(1) *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle.* P. 376.
(2) *Ibid.*, p 375.

cèse ; la Villa Saint-Anthony ; l'Ecole normale Laval ; (1) l'Imprimerie Marie-Antoine (Franciscaines) ; l'Imprimerie Saint-Antoine (n'existe plus).

AILLEURS :

La Retraite Saint-Antoine, à Saint-Hyacinthe ; l'Hospice Saint-Antoine, à Longueuil ; l'église des Franciscains, aux Trois-Rivières ; l'école Saint-Antoine, à Hull ; l'Hospice de la Providence de Saint-Antoine, à Saint-Lin ; le Cercle Saint-Antoine, à Bienville ; la chapelle de Saint-Antoine, à Saint-Camille de Wotton, comté de Wolfe. (2)

Dans certains hôpitaux ou hospices, des salles sont dédiées à saint Antoine ; aussi, plusieurs fraternités du Tiers-Ordre ont le grand Saint pour titulaire.

L'impulsion donnée au culte de saint Antoine au pays depuis quinze ans a suscité presque une littérature antonienne — livres, brochures, mais surtout feuillets etc. Nous avons retrouvé près de cent cinquante imprimés antoniens publiés dans notre Province. Signalons seulement ici les revues antoniennes de la Province de Québec, lesquelles ont beaucoup contribué à propager la dévotion au Thaumaturge. Ce sont : la *Revue du Tiers-Ordre*, la *Revue Eucharistique*, *The Franciscan Review and Saint Anthony's Record*, le *Messager de saint Antoine* et le *Saint Anthony's Canadian Messenger*.

(1) Pour être exact, disons que saint Antoine n'est pas titulaire de l'Ecole Normale Laval, mais qu'il en est le bienfaiteur insigne. C'est à ce titre que lui fut érigée la magnifique statue dorée qui couronne l'édifice.

(2) Dans notre *Bibliographie antonienne* déjà citée nous donnons en détail l'historique de cette chapelle.

Le *Messager de Saint Autoine* et le *Saint Anthony's Canadian Messenger* sont les plus importantes de ces revues au point de vue antonien. La première, fondée en 1895, à Chicoutimi, compte près de 12000 abonnés. La seconde, fondée en 1896 aussi à Chicoutimi, en comptait 1200 lorsqu'elle a cessé de paraître en décembre 1903. La *Revue Eucharistique*, fondée à Québec en 1901, et qui porte en sous-titre *Organe de la dévotion à saint Antoine de Padoue*, consacre chaque mois, ainsi que la *Revue du Tiers-Ordre* et le *Franciscan Review and Saint Anthony's Record*, fondé en 1905 — ces deux dernières publiées à Montréal par les Pères Franciscains, — plusieurs pages à saint Antoine.

L'ouvrage le plus considérable imprimé dans la Province de Québec sur saint Antoine est la nouvelle Vie du Saint par le R. P. Frédéric, O. F. M., publiée à Québec en 1909. (1) Le révérend Père avait déjà à son crédit trois ouvrages sur saint Antoine ; *Saint Antoine de Padoue. Sa vie. Les Treize Mardis et autres dévotions en son honneur ; Saint Antoine de Padoue avec le vrai portrait du Saint ;* enfin, *Saint Antoine et les petits enfants.* (2)

Sa récente *Vie de saint Antoine de Padoue avec les Treize Mardis*, tirée à 4000 exemplaires, fut épuisée en moins de deux mois.

C'est par centaines de mille exemplaires qu'ont été répandus au pays les livres, brochures et feuillets de dévotion relatifs à saint Antoine.

Nous avons terminé notre aperçu sur *Saint Antoine de Padoue et les Canadiens-français*, depuis les premiers temps

(1) VIII + 408 pages in-8.

(2) Deux éditions, l'une en 1905, l'autre en 1909, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires.

de la Colonie jusqu'à nos jours. Heureux sommes-nous d'avoir pu établir que de tout temps notre peuple a eu pour le puissant Thaumaturge une véritable dévotion. Ce fait est bien consolant pour les dévots de saint Antoine, et contribuera, croyons-nous, à affermir et développer dans tous les cœurs cette bien douce et salutaire dévotion au " Saint universel, " comme l'appelle Léon XIII.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR SAINT-ANTOINE DE LACHEVROTIÈRE

Deux pièces relevées par le R. P. Odoric, O. F. M., aux Archives provinciales, et à nous gracieusement communiquées, nous permettent d'amplifier la note première du pied de la page 17 de cet ouvrage.

Le *Règlement du district des paroisses* de 1722 ayant fixé à Deschambault le site de l'église paroissiale de ce district, la Dame seigneuresse de la Chevrotière ne vit pas d'un bon œil cette ordonnance ; d'abord, sa chapelle allait être abandonnée dès que l'église de Deschambault serait construite, et puis tous les ornements, vases sacrés etc. de la chapelle devaient être cédés à la nouvelle église. Elle fit tant et si bien que les marguilliers de Deschambault durent recourir à l'Intendant en 1736, et le 6 avril de cette année Hocquart rendit l'ordonnance suivante :

" ...Nous ordonnons avant faire droit qu'à la diligence desd. Marguilliers présence de la veuve Lachevrotière, il sera fait inventaire des meubles, vases, ornements, linges

(1) Edits et ordonnances, 1736, fol. 32-33. Archives provinciales.

et ustenciles d'église étant actuellement ou qui doivent être dans la chapelle de Saint Antoine à la Chevrotière··· et cependant lesd. vases etc. resteront en dépôt dans la dite chapelle de Saint Antoine jusqu'au jugement définitif··· "

Le jugement fut rendu le 10 mai suivant. Il y est déclaré que ce qui dans la chapelle appartient à la Dame de Lachevrotière restera dans la chapelle, et que le reste sera transporté à Deschambault. Et ainsi fut fait sans doute. A noter ce passage du jugement :

La Dame de Lachevrotière proteste " que la d° église de Saint Antoine ne doit point se nommer chapelle, moins encore petite chapelle, puisque pendant trente ans ou plus jusqu'à l'automne dernière elle contenait tous les habitants de Grondines, de la Chevretière et Deschambaut qui y entendaient le service divin et quelle servait de paroisse, quelle doit être encore réputée paroissiale vu qu'il a été arrêté par M. Miniac grand vicaire du diocèse que le Sr Ménage curé y dirait la messe la dernière fête de Pâques et différentes fêtes dans l'année ; que loin que la dite église soit prête à tomber en ruines, elle est en aussi bon état que celle d'Eschambault···. " (1)

(1) *Ibidem.*

BX
4700
A6H8

Hugolin, pere
Saint Antoine de Padoue et
les Canadiens-français

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY